



Pas de réponse à l'énigme Sutherland

PHOENIX — "J'ai mes raisons, c'est bien difficile de les faire connaître."

Le solide Steve Sutherland avait prononcé cette phrase après une longue réflexion. Enigmatique comme toujours, Steve acceptait avec contrainte d'examiner sa contribution aux Nordiques de Québec.

Léger sourire sur son visage de guerrier, l'ailier gauche qu'on craint et respecte dans le circuit pour ses talents pugilistiques, donne l'impression d'être à l'aise au milieu de ce mystère, de cette énigme qui l'entoure.

Est-ce le climat sec et aride des sables de l'Arizona éveillant en lui les images, captées au cinéma, d'Apaches sur le sentier de la guerre, mais, samedi soir dernier, Steve Sutherland s'est retrouvé dans sa vieille peau de bagarreur heurtant durement toutes les cibles autour de lui. Il a offert, entre autres choses, un mémorable "billet de parterre" à Michel Cormier.

C'était du nouveau. Depuis qu'il est avec les Nordiques, Steve s'enfonce dans un style pacifique où il n'est pas au mieux. Mais pourquoi, bon dieu, a-t-il soudainement arrêté de distribuer les placages à la manière que Terry Slater lui a si bien enseignée avec les Sharks?

A l'instar de plusieurs durs, Steve est effacé et timide. C'est avec un petit sourire gêné qu'il finit par dire qu'il a ses raisons. Mais quelles raisons? Il développe sa pensée quelque peu, mais l'énigme est à peine entamée. Se rend-il compte qu'il pourrait devenir l'un des joueurs les plus populaires à Québec s'il semait la terreur comme samedi, à Phoenix.

"Oui, je m'en rends compte, mais ça ne se fait pas comme ça, dit-il en haussant les épaules. Avec un genre de club comme les Nordiques, tu développes des habitudes, t'apportes, sans t'en rendre compte, un changement à ton style. Tout à coup, tu découvres que tu n'es plus le même. Pourtant, je sais que je suis en pleine forme au hockey quand je renverse quelques adversaires. Je sais ça, mais je suis comme pris dans de mauvaises habitudes."

Il faudrait peut-être quelqu'un pour le rappeler à l'ordre de temps en temps. Sutherland n'a pas été une mauvaise acquisition pour Jean-Guy Gendron. Mais il pourrait être doublement utile.

Boule de neige

Steve Sutherland s'étirait au soleil sur la banquette d'un "dune buggy", hier après-midi. Il disait son bégé pour ce climat de l'Arizona où les Nordiques sillonnent dans leurs voitures de dunes, depuis une couple de jours, le désert, ce sable brûlant coupé de hautes arêtes rocheuses.

Mais parlant de décor, ce colosse, qui aime le mouvement, l'action, s'insère-t-il bien dans l'environnement pacifique des Nordiques?

"J'aime bien Québec, finit par répondre Sutherland, visiblement embarrassé par un poids sur l'estomac. Ce n'est pas ça. Les Nordiques ont un style qui leur réussit, qu'ils ne doivent pas changer. Mais, moi, j'aime une équipe plus agressive, qui se fait respecter. Je pense que les Nordiques ne sont pas trop respectés, et ça me fait quelque chose. Je n'aime pas la manière que les autres clubs parlent de nous. Demande à Pierre Guitté qui est rendu dans l'autre camp maintenant."

Il y a un blocage chez Steve Sutherland, des contraintes qui le retiennent et qui l'empêchent de retrouver sa peau d'athlète fougueux. Il a fait un effort pour réagir, pour donner à son équipe une allure robuste, mais il s'est rendu compte que l'effort était au-dessus de ses moyens. Et il a glissé dans un personnage qui n'est pas le sien. Est-ce là la clé de l'énigme?

"C'est sûr que tu ne peux pas jouer avec les Nordiques comme avec les Sharks, dit-il. Les Nordiques ont de la science alors que Terry Slater nous demandait de clouer tous les joueurs dans la bande. Rien que ça. Il n'y a pas assez de joueurs robustes avec les Nordiques pour me donner la chance d'appliquer mon style. Quand il y a quatre ou cinq gars comme moi, ça fait boule de neige. Tu le fais instinctivement."

Visiblement, ce problème agace Steve. Il se cherche dans la troupe québécoise. Il n'est pas sûr de la conduite à suivre. A la fin d'une longue conversation, il dit ceci:

"Regarde, Phoenix frappe et ils ne gagnent pas, c'est bon à rien ça. Mais je ne suis pas totalement satisfait de ma saison. Peut-être je devrais jouer du hockey plus robuste. Je vais y penser."

Il y a sûrement des choses qui le retiennent, mais Steve Sutherland est tenté par l'idée de reprendre son rôle de bagarreur!

Globensky a son prix

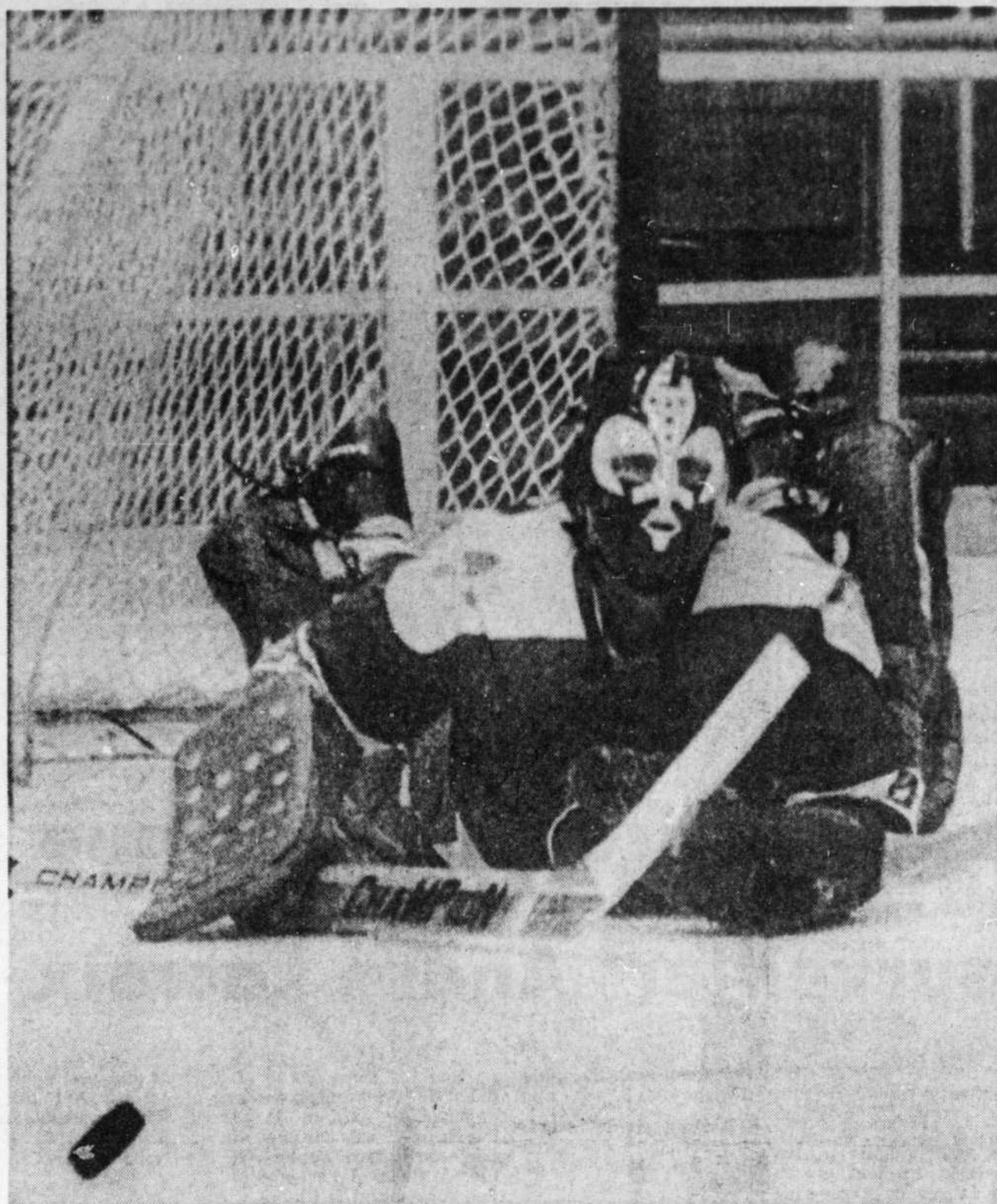
Allan Globensky refuse de signer un contrat professionnel parce que l'offre salariale des Nordiques est à ses yeux insuffisante... "Je ne serais pas heureux avec ces conditions, dit-il. Dans ce cas, j'aimerais mieux aller voir ailleurs. Si l'on me charge de protéger vingt gars, je vais le faire. J'ai changé d'idée là-dessus. Je vais sonner tous les rivaux qu'il faudra, mais il y a un prix pour ça."

Suivant Bill MacFarland, les directeurs-gérants de l'AMH et de la LNH se parlent fréquemment et un terrain d'entente est en train de s'établir... Mais il y a plus que ça... J'apprends d'une autre source qu'il y a des rencontres régulières entre les deux parties pour hâter une paix que quatre ou cinq clubs de la LNH réclament maintenant avec force.

Prenant connaissance du loyer de \$20,000 par match que les Nordiques versent à Québec, dans les éliminatoires, Bill MacFarland sursaute... "C'est vraiment incroyable, mais ils vont les couler", s'exclame-t-il... MacFarland paye un loyer de \$1,850 par match, en saison, à Phoenix, et de \$2,350, en éliminatoires... C'est ce soir, suivant l'expression de Dennis Sobchuk, que les Roadrunners vont "crever le ballon" de Richard Brodeur.

Les Roadrunners n'ont plus le choix

Bernier sera surveillé de près



Le gardien de but Richard Brodeur est indiscutablement la figure dominante des Nordiques de Québec depuis le début des séries éliminatoires. Les Roadrunners de Phoenix s'en promettent, ce soir, et ils ont bien l'intention de percer sa défense. C'est pour eux une question de vie ou de mort!

par Claude LAROCHELLE

Bernier surveillé

PHOENIX — Dennis Sobchuk, des Roadrunners de Phoenix, avait un sourire moqueur au coin des lèvres.

Les deux équipes venaient de quitter la patinoire à la suite de leur exercice respectif hier matin, et Sobchuk contemplait les quatre "dune buggy" que les joueurs des Nordiques de Québec avaient stationnés à la porte du Memorial Coliseum.

"Les Nordiques se sont transformés en explorateurs du désert, n'est-ce pas, fit-il avec ironie. C'est bon, c'est bon."

Dans le camp des Roadrunners, on mise passablement sur l'effet que peut avoir les chauds rayons du soleil de l'Arizona sur les visiteurs de Québec. On pense que deux jours de piscine, de golf, d'excursions dans le désert en "dune buggy" peuvent amortir la puissante formation du Québec.

Amortis

"On est habitué à ce climat, et les Nordiques ne le sont pas du tout, soutient le défenseur Gerry Odrowsky. Quand on est en arrière trois matches à zéro, on mise sur tout. Oui, on espère qu'ils vont être un peu amortis, mais on espère aussi les voir pêcher par excès de confiance."

Malgré leur déveine autour du filet ennemi, où Richard Brodeur est en grande forme, les Roadrunners n'ont pas les reins brisés. Ils veulent décrocher la victoire à tout prix, ce soir, lors de la quatrième rencontre, ne serait-ce que pour éviter la déchéance.

"Oui, ce serait un genre de déchéance pour nous si nous devions subir l'élimination en quatre matches d'affilée, affirme Pete McNamee. On trainerait ça pendant tout l'été, et tous les gars dans cette équipe veulent la victoire dans le prochain match à tout prix. Nous voulons retourner à Québec."

La prise de position de McNamee reflète bien la pensée de ses coéquipiers. Les patineurs de Phoenix, une fois de plus, vont travailler comme des forcenés, ce soir.

A la réunion des joueurs qui a suivi l'exercice d'hier matin, les athlètes de l'Arizona ont établi que le joueur de centre Serge Bernier, qui a trois buts, trois aides jusqu'ici dans la série, était le pilier des Québécois, et qu'il fallait mettre au point une stratégie pour le contenir.

"Pas de problèmes s'ils veulent porter leur attention sur moi, riposte Bernier. En me couvrant, ils vont être obligés de libérer les autres, et les dommages vont venir des autres."

L'entraîneur Sandy Hucul voit le problème ailleurs pour sa part. Ses protégés réussissent à maintenir le disque en zone québécoise, mais on n'arrive pas à mettre le gardien Richard Brodeur à dure épreuve.

"Nous avons repris le jeu à sa base, à l'exercice, dans l'espoir que nos gars puissent finir leurs jeux, dit-il. Nous avions un système efficace au cours de la saison, puis soudainement, nous l'avons perdu. Il s'agit de le retrouver. C'est un mauvais moment pour tomber dans une léthargie."

Pas d'abus

Avec un Richard Brodeur éclatant d'adresse derrière eux, les Nordiques ont le vent en poupe. Ils n'ont jamais eu aussi confiance depuis le début de la saison.

Ils profitent du soleil à Phoenix, mais ils ne font pas d'abus. Après la journée de congé de dimanche, Jean-Guy Gendron et Maurice Filion ont repris les choses en main. Ils ont annoncé des directives concernant la piscine et les bains de soleil.

Gendron et Filion nous ont avertis de faire attention au soleil, mais c'était superflu, affirme Rénald Leclerc. On sait que ça peut nous amortir, et les gars font attention. Si les Roadrunners pensent de nous avoir ladedessus, ils se trompent."

A l'exercice d'hier, Dale Hoganson a été atteint par un lancer au pied. Il en est quitte pour une enflure, mais rien de grave. Il sera au poste ce soir.

Bowman se montre plus prudent que ses joueurs

MONTREAL (PC) — Certains joueurs des Canadiens de Montréal n'entrevoient pas les séries éliminatoires du même oeil que leur entraîneur Scotty Bowman.

Pendant que Bowman parlait de prudence à la veille du deuxième match de la série quart de finale contre les Canucks de Vancouver, certains joueurs parlaient d'éliminer les Canucks en quatre rencontres consécutives.

Les Canadiens ont eu la vie facile, dimanche soir, quand ils ont triomphé des Canucks 6-2 dans le premier match des séries. Depuis que les Canucks évoluent dans la Ligue nationale de hockey, ils n'ont jamais remporté une seule victoire contre les Canadiens en 28 rencontres.

Les Canucks n'ont récolté que trois matchs nuls contre les Canadiens depuis leur arrivée dans le circuit.

Mais Bowman ne veut pas se fier aux performances passées. Il pense que les séries éliminatoires diffèrent totalement de la saison régulière.

Les Bruins de Boston, les Kings de Los Angeles et les Rangers de New York en savent quelque chose. Ils ont tous été éliminés en première ronde par des équipes de moins grande renommée, les Black Hawks de Chicago, les Maple Leafs de Toronto et les Islanders de New York.

Long repos

"Ce n'est qu'un match, a mentionné Bowman, à la suite de la victoire de dimanche. Les deux équipes ont eu un long repos et paraissent rouillées. Les Canucks offriront un bien meilleur rendement ce soir."

Montréal et Vancouver se

sont qualifiés automatiquement pour les quarts de finale après avoir remporté le championnat de leur section respective.

Le joueur de centre Jacques Lemaire semblait d'accord avec Bowman, mais les défenseurs Serge Savard et Guy Lapointe pensaient plutôt que le Tricolore n'allait mettre que quatre matchs pour éliminer les Canucks.

Lemaire croit que les Canucks étaient nerveux parce qu'ils en étaient à leur premier match en séries éliminatoires. Il pense qu'ils seront plus tenaces aujourd'hui.

Mais Savard a mentionné: "Si nous perdons un seul match au cours de cette série, ce sera à cause de notre paresse. Quand deux équipes, qui mettent l'accent sur la vitesse, se rencontrent, c'est l'équipe la plus rapide qui l'emportera. C'est ce qui se passe au cours de cette série. Nous sommes supérieurs."

Lapointe a admis que le match de dimanche n'avait peut-être pas plu aux connaisseurs. "Mais l'important, c'est que nous avons gagné."

Lapointe a donné les devants 2-0 aux Canadiens à la première période, mais Paulin Bordeleau et Gerry O'Flaherty ont égalisé les chances avant la fin de l'engagement.

"Quand les Canucks ont marqué ces deux buts rapides, je suis devenu plus nerveux, mais nous avons remonté la pente", a mentionné Lapointe.

Les deux équipes ont tenu des exercices hier. Les Canucks se sont exercés au Forum, tandis que les Canadiens étaient dans les Laurentides.

Phil Maloney, entraîneur des Canucks, a décidé d'envoyer Gary Smith dans la mêlée comme gardien à la place de Ken Lockett. Après le match de ce soir, les deux équipes quitteront la métropole pour Vancouver où les troisième et quatrième matches doivent être disputés jeudi et samedi.

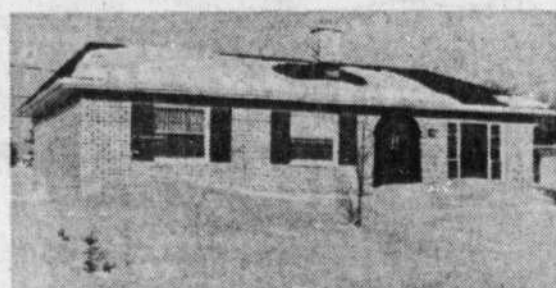
Ververgaert absent

Par ailleurs, les Canucks ont annoncé que l'ailier droit

Dennis Ververgaert ne serait pas en uniforme pour le match de ce soir. Ververgaert a été blessé à un genou. La blessure ne semblait pas sérieuse, mais comme les douleurs persistaient, on l'a conduit à l'hôpital hier matin.

"Nous espérons qu'il manquera un seul match, mais nous ne savons pas encore pour l'instant", a révélé Greg Douglas, relationniste des Canucks.

LES JARDINS BEAUX-LIEUX INC.

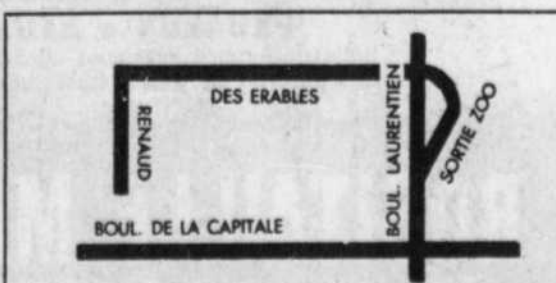


MAISON A VISITER

Prix à partir de \$27,500

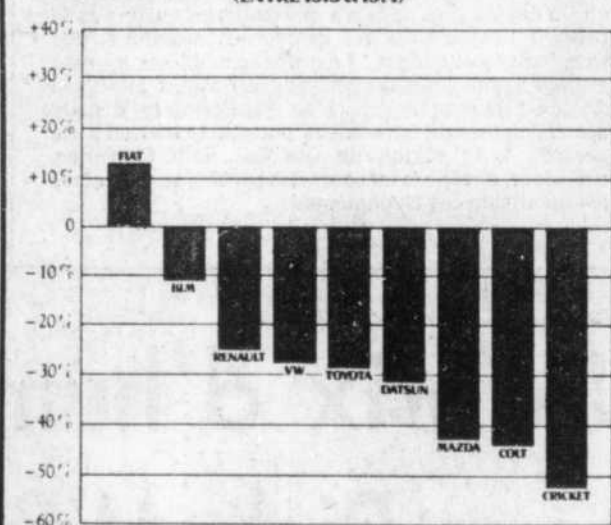
Sur semaine: 2h00 p.m. à 5h00 p.m. et 7h00 à 9h00 p.m.
Samedi et dimanche: 2h00 à 5h00 p.m.

MODELE ACCEPTE POUR BONI FEDERAL \$500 ET RISTOURNE SUIVANT SALAIRE



INFORMATIONS: 843-0255-56

POURCENTAGE DE VENTE AU DETAIL DES VOITURES ETRANGERES. (ENTRE 1973 ET 1974)*



Il doit y avoir une raison.

Beaucoup de Canadiens ont renoncé aux grosses voitures qui coûtent cher, consomment trop et dont le rendement laisse à désirer. Ce qu'ils veulent maintenant c'est un moyen de transport simple, pratique et raisonnable. C'est exactement ce que nous avons à leur offrir.



MODELES 1975

à compter de **\$3,245⁰⁰**
FIAT
"L'avenir de l'automobile"

ENCORE DISPONIBLES, QUELQUES MODELES 1974 NEUFS
A PRIX D'aubaine!

VENEZ LA VOIR ET L'ESSAYER CHEZ



49, BOUL. ST-JOSEPH
CHARLESBOURG-OUEST
623-5471



roland
sabourin

Trop de gros noms ont disparu rapidement

Après avoir suivi à la télévision quatre des matchs des éliminatoires de la Ligue nationale de hockey, on peut se permettre de dire que l'on n'a plus les séries Stanley que l'on avait. Toutefois, en toute justice, il faut reconnaître que le match Los Angeles-Toronto de mercredi dernier a été spectaculaire et a rappelé le bon vieux temps.

Les opinions sont partagées sur le nouveau système d'élimination, mais il n'en demeure pas moins que l'incertitude qui crée sur les adversaires probables est très appréciée par plusieurs amateurs.

C'est un fait que l'élimination rapide des clubs Los Angeles (4e), Boston (5e) et Rangers (7e) a dérangé les plans pour la phase quart de finale. Parmi les survivants, il y a même Toronto, treizième au classement général, mais qui a pu entrer par la porte d'en arrière parce qu'il a terminé troisième dans sa section. On voit un club de neuvième place, Vancouver, ainsi que celui du douzième rang, Chicago.

Franchement, un programme perd de l'intérêt quand il manque des as comme Bobby Orr, Phil Esposito, Brad Park, Rodrigue Gilbert, Jean Ratelle et Rogatien Vachon.

Relativement aux affrontements qui ont commencé dimanche, il est à prévoir des victoires rapides pour Philadelphie, Buffalo et Montréal, avec très peu d'action. La seule série qui promet d'en donner pour leur argent aux amateurs, est celle entre Pittsburgh et les Islanders, qui auront probablement besoin de sept matchs pour faire un maître.

Seule une demi-finale Buffalo-Montréal pourra sauver la situation en attendant la finale. Et seule la présence des Flyers contre les Sabres ou les Canadiens assurera un championnat vraiment valable.

Les potins du mardi...

Les partisans des Nordiques s'attendaient certainement à une victoire contre les Roadrunners de Phoenix, mais rares étaient ceux qui pensaient qu'ils auraient la vie aussi facile... Naturellement, le triomphe n'est pas encore officiel, mais ce serait une très grande surprise si les Roadrunners obligeaient leurs adversaires à retourner en Arizona, samedi prochain... Le climat de là-bas est très invitant, mais pas au point de faire succomber les protégés de l'entraîneur Jean-Guy Gendron...

À la suite des départs des clubs Memphis et West Palm Beach, dont le calendrier est en marche depuis quelques jours, les Carnivals ont pris les choses aisément à Daytona Beach et ont été appelés à jouer entre eux... L'édition 1975 de Québec dans la Ligue Eastern quittera la Floride, demain, en direction de Reading, en Pennsylvanie, où aura lieu le match inaugural, samedi... Tim Murphy a été le dernier lanceur ajouté au club, supplantant Len Yonkman, Joe Kerrigan et Bill Bolden... Soit dit en passant, le cocktail, contremandé le 4 avril, aura lieu vendredi de cette semaine...

Des félicitations sont certainement méritées pour le Royal de Giffard, qui vient de remporter le championnat des éliminatoires de la Ligue de hockey junior "B" du Saint-Laurent, mettant fin au long règne des Ailes Rouges de Pont-Rouge... Frank Donovan a accompli un travail formidable comme entraîneur de la formation championne...

Le district de Québec s'est très bien défendu aux championnats provinciaux du hockey mineur présentés dans 11 villes différentes du Nord-Ouest québécois, en fin de semaine, mais n'a pu remporter aucun des 16 titres à l'enjeu dans les catégories moustique, pee wee, bantam et midget... Le drapeau emblématique du grand championnat de ces jeux est allé à la région Abitibi-Témiscamingue... L'an prochain, le district aura la chance de faire mieux puisque le tournoi a été accordé à la région de Québec... Bob Chevalier, président, dévoilera au cours des prochaines semaines les détails de ces championnats...



Tout le monde semble chercher la rondelle qui est cachée derrière le patin de Wayne Dillon (7) des Toros de Toronto. Les Toros n'ont pas fait que cacher la rondelle durant leur match d'hier soir contre San Diego, ils ont aussi

trouver le fond du filet à cinq reprises pour remporter leur première victoire dans cette série quart de finale 4 de 7 de l'AMH.

Lou Nistico fait plus que surveiller André Lacroix

TORONTO (CP et UPI) — Les Toros de Toronto ont demandé à la recrue Lou Nistico de surveiller le centre étoile André Lacroix des Mariners de San Diego. La recrue s'est non seulement acquittée de sa tâche à la perfection mais il a récolté trois points pour conduire son équipe à une victoire de 5-2 dans un match éliminatoire de l'AMH présenté à Toronto, hier soir.

Nistico et ses compagnons de ligne Gavin Kirk et Tom Martin ont marqué trois buts pour diriger l'offensive des Toros pendant qu'André Lacroix ne récoltait qu'une assistance.

"Cette ligne d'attaque devait surveiller celle de Lacroix et elle a marqué trois buts sans en ac-

corder un seul. C'est une fiche de plus 3."

Il s'agissait de la première victoire des Toros dans cette série quart de finale 4 de 7. San Diego avait remporté les deux premiers matchs de la série à domicile.

Nistico a trouvé le fond du filet à deux reprises et il possède une fiche de quatre buts depuis le début des éliminatoires.

"Chaque joueur du San Diego semblait préoccupé par la ligne de Vaclav Nedomansky et ils ne s'occupaient presque pas de nous", de dire Nistico. Nedomansky et ses ailiers Frank Mahovlich et Tony Featherstone n'ont pas récolté un point.

Norm Ferguson

L'une des rares personnes à ne pas avoir été impressionné par le travail du trio de Nistico a été Norm Ferguson qui a enregistré les deux buts du San Diego.

Ferguson a déclaré que la ligne de Nistico avait été favorisée du fait que celle de Lacroix a connu un mauvais match.

Kirk a ouvert le pointa-

ge pour les Toros dès le début de la rencontre, en déjouant le gardien de but Ernie Wakely sur une passe de Nistico. Ce dernier a ajouté à l'avance des Toros avant la fin de la première.

Ferguson a égalisé le compte en deuxième avec deux buts rapides, dont le deuxième durant un avantage numérique.

Tom Simpson a redonné l'avance aux Toros quelques instants plus tard, mais l'arbitre Bob Kolari a prétendu que le joueur torontois avait poussé le disque dans le filet avec son gant.

Toronto a repris les devants vers le milieu de la deuxième quand Nistico a

fait dévier un lancer pour son deuxième but du match. Simpson a ajouté un quatrième but à 18:06 de la période médiane.

Martin a enregistré un autre but dès le début de la troisième période quand un lancer a dévié sur son patin mais l'arbitre ne l'a pas accordé prétextant qu'il avait poussé le disque dans le filet avec son patin.

Russ Gillow

Le gardien de but Russ Gillow a remplacé Wakely au début de la période finale et Wayne Dillon a enregistré son premier but des éliminatoires contre lui à 17:45. Harry Howell, le vétéran défen-

seur et joueur-entraîneur des Mariners, a subi une punition de match quand il s'est trouvé le troisième homme dans une bagarre entre Nedomansky et Adunzo. Jamie Bateman a aussi récolté une punition de match quand il a passé outre aux conseils de l'arbitre de ne pas participer à la bagarre.

L'entraîneur Bob Leduc des Toros a déclaré qu'une bonne défensive est la clé des succès des Toros et il était bien fier de la performance de son équipe. "Ce n'était pas un match très intéressant à surveiller, mais c'est le genre de hockey que nous devons jouer si nous voulons vaincre San Diego".

Chicoutimi éliminé

MONTREAL (PC) — Le National de Laval a pris une avance de trois parties à une dans la série demi-finale de la Ligue junior majeure du Québec qui l'oppose au Junior de Montréal, hier, en remportant une victoire de 6-4.

Jean Trottier a marqué deux buts en troisième période, permettant au National de l'emporter.

Yvon Vautour, Michel Bossy, Denis Roy et Yves Preston ont également trouvé le fond du filet pour le National qui a joué devant 4,600 de ses partisans.

Michel Lachance, Richard Bowness, Pierre Mondou et Marc-André Duhamel ont inscrit les filets du Junior, qui fera face à l'élimination demain soir au Forum.

A Chicoutimi, les Castors de Sherbrooke ont écarté les Saguenéens 8-2 pour accéder à la grande finale. Les Castors remportent donc la série 4-0.

Un prix d'humilité pour Rick MacLeish

PHILADELPHIE (AP) — Rick MacLeish devrait recevoir un prix d'humilité.

"Quand nous disputons des matchs importants, je ne joue pas trop mal", a révélé le joueur de 24 ans des Flyers de Philadelphie.

MacLeish a marqué trois buts, dimanche soir, quand les Flyers ont vaincu les Maple Leafs de Toronto 6-3 dans le premier match de leur série quart de finale. Le deuxième match de la série sera disputé ce soir à Philadelphie.

MacLeish semble être en pleine forme quand les matchs sont plus importants. Lors des séries de la Coupe Stanley l'an dernier, MacLeish a marqué 13 buts et a récolté neuf passes, aidant les Flyers à remporter le championnat. Les Flyers ont dû batailler pour décrocher le championnat de la saison régulière cette saison. MacLeish s'est donc mis à l'oeuvre et a marqué 19 buts au cours des 25 derniers matchs de la saison.

Dimanche, MacLeish a continué à faire des siennes. Ses deux premiers filets à la première période ont donné les devants 2-0 aux Flyers. Il

a complété son tour du cha-peau à sept secondes de la fin du match.

"Je ne sais pas pourquoi je fais si bien au cours des séries éliminatoires, a mentionné MacLeish qui a terminé la saison avec une fiche de 79 points. Je n'ai pas si mal joué en saison régulière, mais je fais toujours mieux dans les séries."

MacLeish s'est retrouvé cette saison quand l'entraîneur Fred Shero l'a fait jouer avec Bobby Clarke. Chaque fois qu'un joueur connaît une mauvaise période, Shero le fait jouer sur le trio de Clarke. Ce dernier exécute toujours des jeux brillants et aide son coéquipier à retrouver son aplomb.

"Si je demandais à mes joueurs de patiner à toute vitesse jusqu'à ce qu'ils tombent d'épuisement, Rick serait le dernier joueur debout, a indiqué Shero. C'est le joueur, qui, à mon avis, a le plus d'endurance."

Shero a poursuivi en disant que même si MacLeish demeure très longtemps sur la patinoire, il ne semble jamais à bout de souffle.

fou rire

Folâtreries, gogues et attrapes (vite pour rire!) Tout ce qu'il faut pour casser la glace et détendre l'atmosphère...

TRUCS & FARCES
Centre d'achats Place Laurier

AMATEURS DE SPORTS NAUTIQUES

N'attendez pas l'été pour choisir!

GLASTRON

Venez admirer la gamme 1975 complète de BATEAUX GLASTRON • CHALOUPE VERCHERES • YACHTS • MOTEURS MERCURY PEDALOS • ETC...

Salle de montre intérieure ultra-moderne. Voyez le plus grand spécialiste de sports nautiques au Québec.

ROBITAILLE MARINE INC.

3652, BOUL. STE-ANNE, GIFFARD — 661-8491

Heures d'affaires: Le samedi ouvert de 9h. a.m. à 1h. p.m., le dimanche fermé.

Du BOLS blanc... Faut l'boire pour le croire!

Du Bols blanc... ? Oui bonhomme! La couleur préférée des amateurs de gros gin. Et toujours la même qualité! Bols est maintenant plus que jamais au goût du Québec!

40 oz.
25 oz.
10 oz.



Entre hommes...
BOLS
Bonhomme!
Distillé au Canada pour
Erven Lucas Bols, Hollande.

La crise du pétrole menace les sportifs

Pendant que les magnats du pétrole se tapent sur les cuisses en analysant la hausse fantastique des bénéfices réalisés durant la prétendue "crise de l'énergie", les petits consommateurs continuent de subir les conséquences désastreuses de ce qui semble être une immense fraude.

Et tout indique que les sportifs subiront le rescapé de cette "crise", au cours des prochains mois.

Je vous ai déjà parlé des effets de la "crise de l'énergie" sur le prix des armes à feu, des munitions, des attirails de pêche et des leurres. Aujourd'hui, je voudrais vous souligner les problèmes du côté des véhicules récréatifs.

Car, actuellement, le Congrès américain étudie le projet de loi sur la "conservation de l'énergie", qui propose des mesures draconiennes pour économiser les ressources énergétiques telles que le pétrole.

Ce projet de loi prévoit notamment le prélèvement d'un impôt spécial de 20 pour 100 sur la fabrication des moteurs hors-bord de 10 h.p. et plus, des motoneiges et des avions de tourisme, ainsi que sur la fabrication des pièces de rechange pour ces engins mécaniques.

Les sportifs qui utilisent ces machines dans la pratique de leurs loisirs de plein air, doivent prévoir que les fabricants leur feront porter tout le poids de cet impôt spécial. Les consommateurs canadiens, dont la dépendance de l'industrie américaine est bien connue, subiront le contrecoup de la législation conçue aux États-Unis.

La pollution?

Jamais je n'ai caché que je détestais la pollution de l'environnement et que je favorisais une utilisation rationnelle de nos ressources. Mais, j'ai la conviction que les législateurs charrient dans les bégonias et qu'ils risquent d'empêcher un grand nombre de citoyens d'accéder au plein air, sous prétexte qu'il faut minimiser les effets tragiques d'une crise de l'énergie qui n'a réussi, jusqu'à maintenant, qu'à engraisser les bien nantis!

L'attention du public a été retenue, au début de 1974, par la hausse du prix du pétrole, hausse que les

magnats de l'industrie attribuaient aux restrictions sur l'importation d'huile brute. Les faits ont prouvé, depuis, que l'industrie pétrolière avait trouvé des "trucs" pour contourner ces restrictions, mais qu'elle avait quand même haussé exagérément les prix de vente du produit fini.

Durant l'état de panique provoqué par la "crise", on chercha tous les moyens de forcer les citoyens à diminuer leur consommation de pétrole devant les "jours sombres" qui s'annonçaient alors. L'une des mesures coercitives les plus fréquemment suggérées fut l'imposition d'impôts spéciaux sur la fabrication des "véhicules de luxe", c'est-à-dire les véhicules utilisés par les citoyens pour leurs loisirs (maisons mobiles, véhicules tout terrain, motoneiges, moteurs hors-bord, avions de tourisme, etc.).

On a vu l'effet désastreux de cet état de panique sur l'industrie des véhicules de récréation: devant la



andré-a. bellemare
plein-air

hausse du prix de l'essence et du prix de cet équipement motorisé de récréation, les consommateurs ont peu utilisé leurs véhicules ou ont différé l'achat de ces machines. Le nombre des faillites ne se compte plus, depuis quelques mois, dans le domaine de la fabrication de ces biens de consommations.

Quoique je pense peu de bien de l'emploi d'engins mécaniques et de véhicules motorisés dans la pratique des activités de loisir en plein air, il me faut bien admettre que des dizaines de millions d'individus utilisent ces "outils" et s'en servent fort intelligemment et fort sagement. C'est à ces malheureux consommateurs que je pense, surtout quand je sais que l'accessibilité à la vie en plein air peut être

considérablement réduite au profit de quelques industriels!

Ma chronique ne changera peut-être rien à la situation, je le sais bien; les sportifs auront été avertis de ce qui les attend, tout au plus. C'est à eux qu'il appartient de transformer leur façon de pratiquer leurs sports favoris, en mettant l'accent sur les moyens les plus économiques et les plus près de la nature possible.

Il est assez étrange de constater qu'à mesure que la "civilisation" nous permet de jouir des "progrès" de la technique, tout nous porte à un...retour aux sources!

Monde à l'envers

Le ministre d'État aux Affaires intergouvernementales du Québec, M. Oswald Parent, a annoncé, à la fin de la semaine dernière, qu'un "parc faunique" de 1.461 acres sera aménagé près de Hull: la première phase de la réalisation de ce parc coûtera \$7.500.000.

Le ministre Parent n'a pas dit combien coûterait le parc, une fois sa réalisation terminée; les gouvernements du Canada et du Québec financent la réalisation du projet à parts égales. C'est la Société d'aménagement de l'Outaouais (organisme québécois) qui fera l'acquisition des terrains, grâce à une entente avec la Commission de la capitale nationale (organisme fédéral).

"Ce projet mettra en évidence l'importance de la faune canadienne et sera un attrait de toute première importance pour la région", a déclaré M. Oswald Parent.

Je suis bien prêt à admettre que cela est vrai, mais je trouve quand même étrange que le gouvernement québécois dépense des millions de dollars pour mettre des animaux en cage, alors qu'il a toutes les misères du monde à trouver quelques centaines de milliers de dollars annuellement pour protéger et multiplier le gibier et les poissons à l'intention des sportifs et des amateurs de la nature!

Pas de conversion de sexe aux Jeux de 76

MONTREAL (UPI) — Les stupéfiants et le sexe constitueront encore le principal souci des autorités médicales aux Jeux olympiques d'été de 1976, selon le directeur en chef des services de santé du Comité organisateur des Jeux olympiques de Montréal.

Le docteur Georges Létourneau a déclaré que l'usage de stupéfiants et les possibles conversions de sexe par les compétiteurs seront les principaux sujets discutés lors de l'assemblée annuelle de la Commission médicale des comités olympiques internationaux, du 23 au 25 avril.

Le docteur Létourneau a déclaré que la plupart des stupéfiants qui avaient été interdits lors des Jeux précédents le seront encore en 1976. Il a dit que ces stupéfiants incluaient ceux qui ont la propriété de stimuler la performance d'un athlète.

Il a fait observer que des conversions de sexe chez des compétiteurs "se sont produites dans le passé, mais pas trop jusqu'à maintenant parce que les pays sont particulièrement avertis de ce côté-là".

Il a déclaré que les examens pour déterminer le se-

xe d'un athlète étaient complexes et impliquaient l'étude des chromosomes des individus.

Dans une déclaration annonçant la prochaine réunion de la commission, le Cojo indique que, "parmi les principaux sujets de la réunion, seront discutés les examens médicaux relativement à l'usage des stupéfiants interdits et le sexe de l'athlète".

"Toutes les Fédérations sportives internationales devaient soumettre ce mois-ci leurs recommandations ayant trait à la surveillance du doping, le nombre d'examen qu'elles désirent voir appliqués, le nombre d'athlètes qui devraient être soumis à ces examens."

Le Cojo fait également savoir qu'il soumettra à la commission un rapport sur ses plans d'installations pour les Jeux, lesquelles comprendront une polyclinique au village olympique et des cliniques athlétiques à tous les endroits de compétition, plus des stations de premiers soins pour les spectateurs.

Le Cojo informe également qu'il disposera d'un personnel médical de 2.300 personnes, dont 1.200 qui seront affectées strictement aux premiers soins.

Les Reds se butent à Marshall, Wynn et Cey

LOS ANGELES (AP) — Ron Cey et Jimmy Wynn ont claqués des circuits et Mike Marshall a offert une excellente performance en relève, conduisant les Dodgers de Los Angeles à une victoire de 5-2 contre les Reds de Cincinnati hier dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Les Dodgers ont fait la vie dure au partant Jack Billingham à la troisième manche quand ils ont marqué deux points, suite des doubles de Rick Auerbach, Dave Lopes et Bill Buckner. Les Dodgers ont ainsi remporté leur première victoire de la saison contre les Reds.

Cey a claqué son circuit à la cinquième manche, et Wynn l'a imité à la sixième. Wynn a fait produire l'autre point des Dodgers avec un double à la septième.

Les Reds ont chassé le partant Doug Rau du monticule à la septième. Johnny Bench et Tony Perez ont claqués des doubles pour faire produire un point et Dave Concepcion a suivi avec un simple pour pousser Perez au marbre.

Marshall a mis fin à cette poussée des Reds. A la manche suivante, il s'est retrouvé dans l'eau chaude alors que trois coureurs étaient sur les sentiers et un seul frappeur était retiré. Marshall s'est sorti de cette impasse quand il a retiré Bench sur trois prises et a forcé Perez à frapper un roulant à l'avant-champ.

RICK REUSCHEL

A Pittsburgh Rick Reuschel, Oscar Zamora et Darold Knowles ont uni leurs efforts pour limiter Pittsburgh à six coups sûrs quand les Cubs de Chicago ont remporté une victoire de 4-2 contre les Pirates dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Il s'agissait de la première défaite de la saison des Pirates et la quatrième victoire consécutive des Cubs, qui n'ont subi qu'une seule défaite, soit lors du match d'ouverture contre les Pirates.

Jerry Morales a donné les devants 1-0 à Reuschel quand il a claqué un circuit aux dépens du partant Bob Moose à la deuxième manche. Les Cubs ont chassé Moose du monticule à la quatrième quand ils ont marqué trois points, suite à quatre simples et un double de Steve Swisher.

Pittsburgh a marqué deux points à la cinquième. Dave Parker a claqué un simple, Manny Sanguillen, un triple, et Ed Kirkpatrick a suivi avec un ballon sacrifice.

Zamora a remplacé Reuschel à la huitième et Knowles l'a remplacé à son tour pour terminer la manche. Il a forcé Al Oliver à frapper à l'avant-champ pour le troisième retrait, quand deux coureurs étaient sur les sentiers.

SONNY SIEBERT

A San Francisco, Sonny Siebert a lancé cinq manches sans accorder un seul coup sûr, puis a été aidé par Dave Tomlin quand il s'est retrouvé dans l'eau chaude à la sixième, quand il a conduit les Padres de San Diego à une victoire de 3-1 contre les Giants de San Francisco dans un match de la Ligue nationale de baseball.

Siebert, acquis au cours de l'hiver des Cardinals de St-Louis, n'a alloué qu'un but sur balles à Derrel Thomas à la première, avant de retirer 14 frappeurs d'affilée. Il a accordé un simple à Dave Rader au début de la sixième.

Après avoir retiré un homme, il a donné des simples à Von Joshua et Thomas pour remplir les coussins. Tomlin est venu au monticule et a forcé Bobby Murcer à frapper dans un double jeu pour mettre fin à la manche. Bill Grief a succédé à Tomlin et a accordé le seul point des Giants, un circuit de Gary Matthews à la neuvième manche.

Bobby Tolan a fait produire le premier point des Padres avec un double à la première. Un simple de Dave

Winfield à la sixième a fait produire le deuxième point des Padres et un simple de Hector Torrez a poussé Enzo Hernandez au marbre pour compléter le pointage du San Diego.

MIKE SCHMIDT

A Philadelphie, Mike Schmidt a réussi un circuit d'un point contre l'artilleur de relève Jerry Cram, en neuvième manche, et les Phillies de Philadelphie ont défait les Mets de New York 4-3.

Les Phillies avaient créé une égalité de 3-3 à la huitième grâce à un double d'un point de Willie Montanez et à un circuit de deux points de Greg Luzinski.

Felix Millan a produit deux points pour New York à l'aide d'un double à la cinquième.

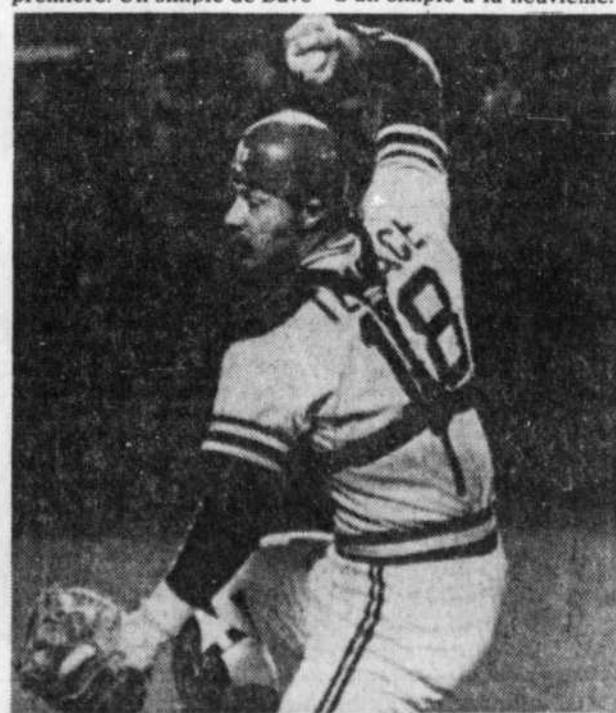
La victoire est allée au lanceur de relève Gene Garber.

KEN HOLTZMAN

A Kansas City, Ken Holtzman, aidé pour le dernier retrait par Rollie Fingers, a limité ses adversaires à seulement six coups sûrs, hier soir, et les Athletics d'Oakland ont surclassé les Royals de Kansas City 3-2.

Ted Kubiak s'est signalé à l'offensive pour Oakland avec un double d'un point en deuxième manche et un simple d'un point à la sixième.

Claudell Washington a produit le point décisif à l'aide d'un simple à la neuvième.



Le receveur Gene Tenace, des Athletics d'Oakland, vient d'effectuer un retrait au marbre. Il semble si heureux de son exploit qu'il a pris une posture à la "grecque" pour impressionner les générations futures.

OFFRE DU CONCESSIONNAIRE

CHRYSLER

\$28385

C'est le prix suggéré au détaillant pour une boîte de vitesses automatique Torqueflite que vous obtenez sans frais supplémentaires à l'achat d'une de ces compactes à équipement spécial!



DODGE DART 1975

Sedan Custom à 4 portes
Hardtop Swinger à 2 portes
Coupé sport à 2 portes

1975 PLYMOUTH VALIANT

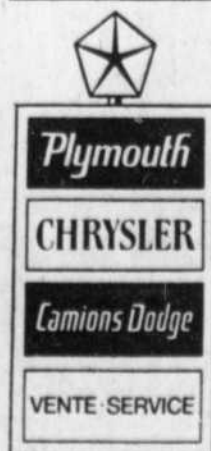
Sedan Custom à 4 portes
Hardtop Scamp à 2 portes
Coupé Duster à 2 portes



La garantie Chrysler

Comme toutes les voitures de tourisme Chrysler, les Plymouth Valiant et Dodge Dart portent la garantie de douze mois, millage illimité, sur les pièces et la main-d'œuvre, (les voitures de taxi et de police exceptées). "Pas de problème", qu'il importe la distance parcourue durant la première année.

"Pas de problème."



Plymouth Valiant Dodge Dart

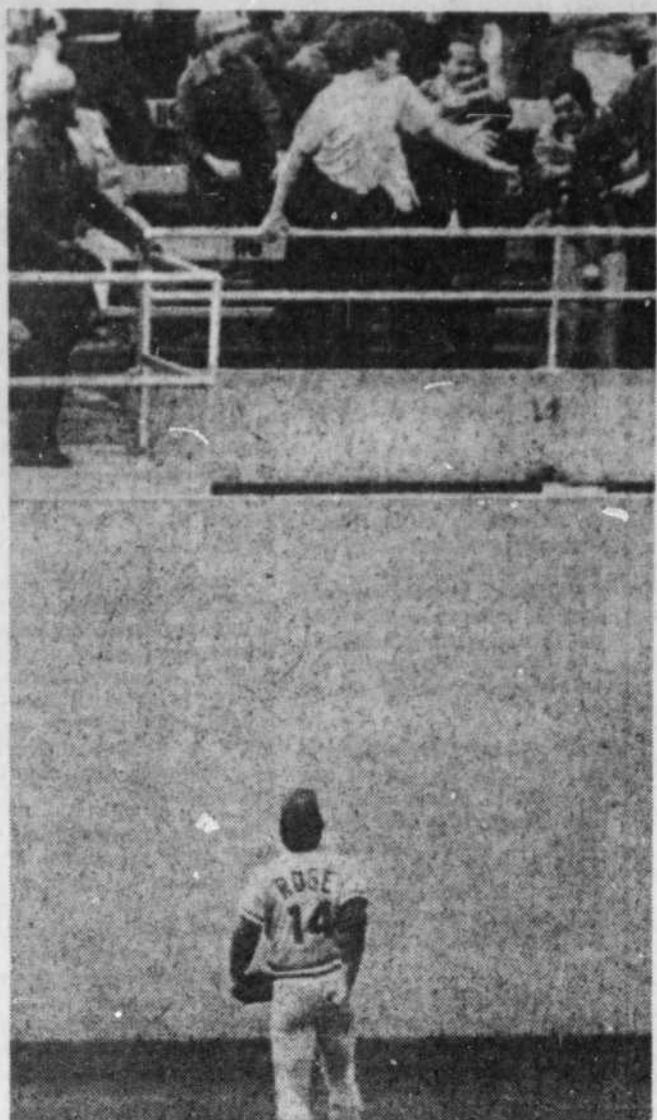
Demandez aux concessionnaires Dodge et Plymouth participants les détails sur l'aubaine concessionnaire Chrysler.



NOUS LOUONS

Marteau à ciment;
molexneur à ciment et à mortier; nettoyeur de drain; pompe à eau; saboteuse de toutes sortes, etc.

ACCESSOIRES ET APPAREILS ÉLECTRIQUES
VENTE ET LOCATION D'OUTILLAGE
205, rue Montmagny — Québec
TEL. 529-4551
STATIONNEMENT GRATUIT EN FACE DU MAGASIN



Un souvenir pour les amateurs.

Surtout dans la Ligue américaine Le baseball n'a jamais été aussi populaire

On avait dit que le baseball américain était en perte de vitesse, que ses années de popularité étaient closes du passé, etc. Au contraire, ce sport semble plus populaire que jamais et il n'aura fallu à la Ligue américaine qu'une semaine pour en faire la preuve. Celle-ci a rapporté que les chiffres d'assistance pour la première semaine de la saison ont été les plus élevés depuis le début de l'expansion en 1961. Y compris les rencontres de dimanche, l'assistance payante a été de 538,790 spectateurs pour 31 matches. L'an dernier pour le même nombre de jours dans les mêmes parcs, l'assistance avait été de 489,065. Cleveland avec son nouveau joueur-gérant noir Frank Robinson a été le plus avantage, suivi par Milwaukee qui aligne Henry Aaron et ensuite New York qui a ajouté Catfish Hunter. Entre elles les Ligues américaines et nationale ont déjà attiré plus d'un million d'amateurs... Quant aux joueurs des majeures, ils ont marqué 501 points durant la première semaine de la présente saison et il n'en manque plus que 1,630 pour atteindre le millionième point dans l'histoire des majeures. Les directeurs d'un grand concours visant à nommer le joueur qui le marquera et la date, ont prédit que cela devrait se produire le 4 mai... Et tandis que le gaucher du Cincinnati Don Gullett était choisi comme le premier joueur de la semaine de la Ligue nationale en 1975, le médecin des Astros de Houston faisait savoir que le receveur blessé des Dodgers, Steve Yeager, pourrait retourner au jeu dans 10 jours si on ne décèle aucune fracture au-dessus du genou.

OTTAWA VEUT REVENIR

Et voilà qu'Ottawa veut se joindre à nouveau à l'Association mondiale de hockey. Une campagne de deux semaines a été déclenchée afin de recueillir assez de demandes de billets de saison pour inciter l'AMH à lui redonner une concession. Devant de piètres assistances, la concession d'Ottawa a été démenagée, la saison dernière, à Toronto... Au tournoi mondial de hockey sur glace, la Tchécoslovaquie a

battu la Suède par blanchissage cependant que les Soviétiques l'emportaient sur les Finlandais 5-2 et c'est le Russe Alexandre Yakushev avec 11 buts qui demeure en tête des meilleurs marqueurs du 42^e championnat devant les Suédois Lundstroem et La-Brasten... Des funérailles seront célébrées pour l'arbitre de 47 ans, Leonard F. Gagnon, officiel de hockey aux États-Unis, qui avait été choisi pour la série Canada-Russie en 1972. Il a été tué dans un accident de la circulation après un match éliminatoire de la Ligue de hockey nord-américaine... Jack Evans,

sport en bref

qui a guidé le Salt Lake City à son premier championnat de la Ligue centrale de hockey, vient d'être nommé entraîneur de l'année... Et, enfin, Rudy Pilous vient d'être nommé gérant des opérations de hockey pour les Jets de Winnipeg de l'AMH et il est fortement question que ceux-ci aillent s'entraîner en Suède l'automne prochain.

DU FOOTBALL TROUBLE

Un petit coup d'oeil sur le football nous apprend que dans l'esprit de l'ancien gérant du club, Herb Cappelz, les Lions de la Colombie-Britannique ne valent pas plus que \$600,000. Cependant, un deuxième groupe offre \$1

million pour acheter le club de la Ligue canadienne. Quoi qu'il en soit, toute offre finale devra être approuvée par le circuit... Bien qu'ayant connu des échecs financiers importants, les promoteurs de la Ligue mondiale de football se donnent encore une saison pour voir clair. Alignant probablement 10 clubs, la ligue veut faire les choses différemment, mais, si les pertes se chiffrent encore par \$30 millions, ce sera la dernière saison pour la LMF... Tandis que l'ancien gérant général Rommie Loud, des Blazers de Floride de la LMF, faisait fi de comparaître à son enquête sur des accusations d'évasion fiscale, le bloqueur défensif des Bengals de Cincinnati, Bob Maddox, arrêté pour possession de narcotiques, a été libéré sous caution... De leur côté, les Bears de Chicago ont annoncé la signature du bloqueur Eddie Sheats tandis que les Colts de Baltimore ont obtenu de négocier avec Ed George, un bloqueur offensif des Alouettes de Montréal. Enfin, le quart arrière Craig Morton a signé un contrat de trois ans avec les Giants de New York de la LNF.

LES PETITES VITES

Gerry Patterson, président de la Ligue nationale de crosse, vient d'infliger une amende de \$250 à Jim Watson des Wings de Philadelphie, pour mauvaise conduite... Au badminton, Ray Stevens, d'Angleterre, a gagné le titre de simple du championnat canadien ouvert, à Montréal, sur Thomas Kilstrom, de Suède, imité par Margaret Beck, d'Angleterre, chez les femmes. Stevens et son compatriote Mike Tredgett ont gagné le double masculin tandis que Beck et Joke Van Beusekom, de Hollande, ont remporté le double féminin... Le poids lourd canadien George Jerome a perdu un K-O technique contre Young Sekona, du Tonga, dans un match en Nouvelle-Zélande... Jack Nicklaus et Johnny Miller sont maintenant coude à coude dans le classement des bourses gagnées, Miller gardant la tête avec \$149,476 suivi de très près par le gagnant du tournoi des Maîtres avec \$149,242...

Du badminton "chinois" à l'horaire du Peps

Au tour de la République populaire de Chine de déléguer au pays sa meilleure formation de badminton. Composée d'une quinzaine de membres masculins et féminins, l'équipe de Chinois disputera vendredi soir, le 2 mai, une série de matches contre l'équipe canadienne, au Peps de l'université Laval. Confirmée par la Fédération régionale de badminton, cette tournée débutera, à Moncton, le 30 avril. Parmi les meilleurs joueurs du pays, on note Jimmy McKay, Mike Donnell, Lucio Fabrice et James Muir. Après leur séjour dans notre ville, organisé par Marc Tessier, les athlètes chinois poursuivront vers Toronto, Calgary, Edmonton et Vancouver.

VOLLEYBALL

L'équipe du YMCA de Québec a remporté, en fin de semaine, une compétition de volleyball de calibre senior "B". Le tournoi invitation Valtacrier 1975. Le YMCA a accumulé une fiche de 12 victoires en 15 matches et il a vaincu dans la finale les Citadelles de Québec, 15-1, 15-17 et 15-4. Des équipes de Valtacrier, Bagotville, Mont Apika et du Cégep de Sainte-Foy ont aussi participé à cette compétition. Gilles Viel, le responsable de l'équipe du YMCA, était bien fier de cette victoire, et surtout de l'addition de quatre nouveaux joueurs en provenance de l'université Laval. L'équipe du YMCA n'a pas l'intention de chômer et elle participera à des tournois en Ontario et aux États-Unis durant l'été. Dès septembre, elle ralliera pour une deuxième année consécutive la ligue senior "B" provinciale.

BADMINTON

Le collège de Sainte-Foy, en battant Orsainville 9-4, devient le représentant de la région de Québec pour le championnat provincial par équipes en catégorie "B". L'équipe dirigée par Roland Drollet se rendra donc dans les Laurentides, plus précisément à Sainte-Agathe, où aura lieu la finale provinciale, les 3 et 4 mai. Par ailleurs, une équipe

a été choisie par le sport scolaire pour participer à la finale provinciale qui aura lieu le 26, à Noranda. Les membres choisis sont: Maryse Bellavance; Elise Levesque; Sylvie Carrier; Julie Savard; C. Martin; C. Côté; Johanne Bélanger; Linda Cloutier; Nicole Juneau; Benoît Paquet; Luc Gosselin; André Picard; Jean Falardeau; Bruno Gagnon; Michel Beausoleil; Denis Trudelle; Yves Baribeau et Pierre Bergeron.

sport local

BASKETBALL

Une équipe d'étoiles de Cincinnati viendra se mesurer à l'équipe québécoise qui a gagné une médaille d'or à Lethbridge. Cette rencontre amicale entre l'équipe américaine, formée de joueurs de catégorie junior, et celle du Québec aura lieu au Peps de l'université Laval, le dimanche 27 avril à 14 heures.

JUDO

Une séance de perfectionnement spécialement destinée aux dames sera présentée au Peps de l'université Laval, jeudi soir, à 18h30. Miwako Natsume, 4^e dan, est la monitrice invitée à cette séance. En fin de semaine, le championnat régional pour les espoirs de la ville et de la région se déroulera, dimanche, au séminaire Saint-Augustin à compter de 10 heures.

TENNIS FEMININ

L'équipe de Lise Bélanger a remporté le championnat de la Ligue féminine Montcalm, devançant celle de Nicole Marois par 3 points dans le classement tandis que l'équipe de Renée Gauthier finit troisième. La quatrième

place sera déterminée, ce soir, entre les équipes de Isabelle Cloutier et Louise J. Cloutier. C'est l'équipe gagnante de ce match qui fera face à l'équipe championne en première demi-finale, le mardi 22 avril. Nicole Marois et Hélène Pelletier ont réalisé les meilleures moyennes individuelles de la saison tandis que Monique Barry a amassé le plus grand nombre d'étoiles.

LIGUE INTERCITES

Dans la Ligue intercités, en fin de semaine, catégorie pee wee, Québec Centre a triomphé 4-3 de DSN en prolongation pour remporter la série 3-1. Le prochain match aura lieu, demain soir, dans la catégorie mosquito, une finale 3 de 5, alors que Charlesbourg se rendra à Sainte-Foy dans ce qui pourrait être le dernier match de la série. Sainte-Foy a déjà deux victoires à son actif.

LIGUE ATOME

Québec Limoilou et Villeneuve s'affronteront, ce soir, à 18h30, au centre sportif de Bardy dans le premier match de la finale 3 de 5 de la Ligue atome Québec métropolitaine. La série se poursuivra demain soir, à 18h30 à Villeneuve, jeudi, à 18h15 au centre sportif de Bardy. Si c'est nécessaire, les deux dernières rencontres seront présentées vendredi, à 19h30 au centre sportif de Villeneuve et samedi, à 19h, au centre sportif de Bardy.

Les Caribous perdent le match... et Seekamp

Se produisant avec une formation composée en majorité des nouveaux venus, les Caribous de Québec ont essuyé un revers de 26-12 devant les Tomahawks de Long Island, hier soir à Drummondville.

L'entraîneur des Caribous, Medo Martinello, s'était volontairement privé des services d'au moins sept réguliers pour mettre à l'épreuve les autres candidats contre une équipe déjà prête à entamer la saison régulière.

Dans le match hors-concours ponctué de trois échouffourées, Martinello a cependant perdu les services d'un régulier pour une période indéterminée. Le défenseur Art Seekamp a été blessé à la main gauche d'un échange aux poings avec Doug Hayes des Tomahawks en première période. Seekamp aurait subi une fracture de la main gauche selon une première constatation qui reste à vérifier demain lors d'un examen médical plus complet. Par contre, le robuste Jim Miller servit une décisive punition à l'un des Tomahawks, Rick Bisson dans l'un des deux autres accrochages aux poings.

Les Tomahawks ont nettement dominé le match qui a attiré environ 800 personnes au Centre civique.

Jim Magee et Kevin Par-

sons ont dirigé l'attaque des visiteurs avec quatre buts chacun. Le meilleur des Caribous fut Dave Durante, premier choix de l'équipe québécoise au repêchage, qui a réussi trois buts. Les Tomahawks ont terminé le match avec un net avantage de 71 lancers sur les trois gardiens des Caribous tandis que ces derniers ont obtenu 44 lancers sur la force des Tomahawks.

Outre Pierre-Paul Blouin qui fut de nouveau utilisé par Martinello, Jean Cusson a participé également au match hors-concours mais l'entraîneur des Caribous a tôt fait de conclure que Cusson aurait beaucoup de retard à rattrapper avant d'être considéré comme un des candidats les plus sérieux pour remplir les places vacantes.



1385 DORCHESTER, QUE. 522-2793
RTE KENNEDY (173),
ST-HENRI, LEVIS 882-2261

LOCATION

Salut mon Frère! Supportons l'Équipe Olympique du Canada.



Envoyez \$2.00
à 'Salut mon Frère!' aux soins de:

COCA-COLA LTÉE QUÉBEC

L'embouteilleur de Coca-Cola de votre région.

ou à C.P. 7600, Ottawa.

Coca-Cola est une marque déposée qui appartient à la Coca-Cola Company.



OFFRES DE PNEUS DU PRINTEMPS

STAR STREAK "78"
POLYESTER 4 PLIS
GARANTIE DE 36 MOIS
SUR L'USURE DE LA SEMELLE

5 JOURS SEULEMENT

PRIX ORDINAIRE

~~\$28.98~~

\$23.00 pièce
dimension 178-14

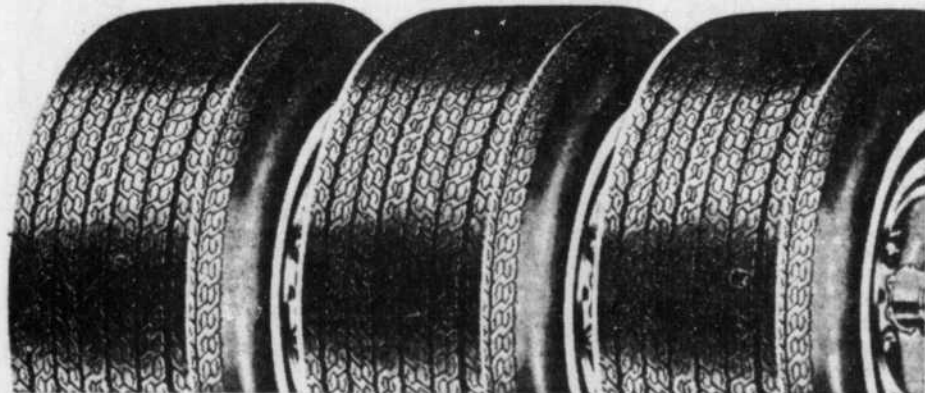
STAR STREAK "78"
CEINTURE DOUBLE
GARANTIE DE 48 MOIS
SUR L'USURE DE LA SEMELLE

**CETTE OFFRE EXPIRE LE
19 AVRIL 1975**

PRIX ORDINAIRE

~~\$31.98~~

\$26.00 pièce
dimension 178-14



**FILTRES À HUILE
PUROLATOR**
En quantités de 1, 3, 5, 33, 40, 49, 81, 141 pour la plupart des voitures.
OFFRE SPÉCIALE \$1.62 pièce

**HUILE À MOTEUR
CASTROL GTX**
Huile à moteur multigrade haute performance. Une jante.
OFFRE SPÉCIALE \$84 pièce

**ROUES STYLE
MAGNESIUM
DE LUXE E.T.**
Dimensions: 13", 14" et 15".
Commencez jusqu'à \$29.00.
OFFRE SPÉCIALE \$45.00 pièce

**CIRE LIQUIDE
AUTOMOBILE
TURTLE WAX**
Facile à appliquer, à laine briller. Protection durable.
OFFRE SPÉCIALE \$1.28 pièce

MASTIC À CARROSSERIE
Code de couleur pour utilisation facile. Boîte de 29 oz.
OFFRE SPÉCIALE \$2.44 pièce

**ANTENNE
UNIVERSELLE**
Facile à installer, pour la plupart des voitures.
OFFRE SPÉCIALE \$2.88 pièce

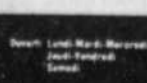
**STÉRÉO 8
PISTES KRACO
POUR VOITURE**
Modèle KS900. Pour écouter vos bandes favorites en voiture.
OFFRE SPÉCIALE \$68.88 pièce

**HAUT-PARLEURS
STÉRÉO
DE LUXE**
Montage en surface, installation facile. Pour la plupart des voitures.
OFFRE SPÉCIALE \$11.49 la paire

Les Centres D'entretien **Kmart** méritent votre confiance
Des spécialistes pour votre voiture



PLACE FLEUR DE LYS
550 boul. Hamel, Québec



De 9h à 5h30
Du mardi au dimanche
De 9h à 5h30
Du mardi au dimanche

Redonnez-leur le sourire avec
Les cordonniers EMPIRE
(Empire Shoe Rebuilders)
REPARATION - TEINTURE - CIRAGE
511 est, boul. Charest, Québec 524-4575
(en face de la Cie Paquet)
Ouvert jeudi et vendredi soir jusqu'à 9 heures

HOMME ou FEMME
demandé
pour sécurité
pour travailler à notre magasin
du boul. Ste-Anne
pour de plus amples informations,
Présentez-vous à M. MARC PARE, gérant
CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ
2575, boul. Ste-Anne, Québec

hockey

HIÉR
Association mondiale
(série quart de finale 4 de 7)
San Diego 2, Toronto 5
(San Diego mène 2-1)
Ligue nationale
Aucun match
Ligue nord-américaine
(série demi-finale 4 de 7)
Johnstown 5, Syracuse 4
(Johnstown gagne 4-3)
Ligue junior majeure
(série quart de finale 4 de 7)
Montréal 4, Laval 6
(Laval mène 3-1)
Sherbrooke 8, Chicoutimi 2
(Sherbrooke gagne 4-0)

AUJOURD'HUI
Association mondiale
(série quart de finale 4 de 7)
Houston à Cleveland
Québec à Phoenix
Nouvelle-Angleterre à Minnesota
(série quart de finale 4 de 7)
Toronto à Philadelphie
Vancouver à Montréal
Chicago à Pittsburgh
Ligue nord-américaine
Aucun match
Ligue junior majeure
Aucun match

DEMAIN
Association mondiale
(série quart de finale 4 de 7)
San Diego à Toronto
Ligue nationale
Aucun match
Ligue junior majeure
(série quart de finale 4 de 7)
Laval à Montréal

JEUDI
Association mondiale
(série quart de finale 4 de 7)
Cleveland à Houston
Phoenix à Québec
(si nécessaire)
Ligue nationale
(série quart de finale 4 de 7)
Philadelphie à Toronto
Montréal à Vancouver
Buffalo à Chicago
Pittsburgh à Islanders
Ligue junior majeure
(série demi-finale 4 de 7)
Montréal à Laval
(si nécessaire)

VENREDI
Association mondiale
(série quart de finale 4 de 7)
Toronto à San Diego
Ligue nationale
Aucun match
Ligue junior majeure
Aucun match

SAMEDI
Association mondiale
(série quart de finale 4 de 7)
Cleveland à Houston
Québec à Phoenix
(si nécessaire)
Ligue nationale
Nouvelle-Angleterre à Minnesota
(série quart de finale 4 de 7)
Laval à Montréal
(si nécessaire)

Association mondiale
(série quart de finale 4 de 7)
Houston à Cleveland
Québec à Phoenix
Nouvelle-Angleterre à Minnesota
(série quart de finale 4 de 7)
Toronto à Philadelphie
Vancouver à Montréal
Chicago à Pittsburgh
Ligue nord-américaine
Aucun match
Ligue junior majeure
Aucun match

DEMAIN
Association mondiale
(série quart de finale 4 de 7)
San Diego à Toronto
Ligue nationale
Aucun match
Ligue junior majeure
(série quart de finale 4 de 7)
Laval à Montréal

compteurs AMH

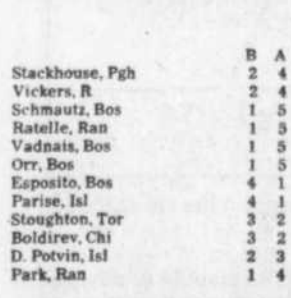
Bernier, Qué	3 5 8
Huck, Min	1 7 8
Mark Howe, Hou	5 2 7
Morrison, Min	3 4 7
Houle, Qué	2 4 6
Kirk, Tor	4 2 6
Tardif, Qué	2 4 6
Adduono, SD	2 4 6
Lacroix, SD	2 4 6
Nistico, Tor	4 1 5
Ferguson, SD	3 2 5
Peacock, SD	3 2 5
Carlton, NA	2 3 5
Lund, Hou	2 3 5
Dorey, Tor	1 4 5



Serge Bernier

compteurs LNH

Stackhouse, Pgh	2 4 6
Vickers, R	2 4 6
Schmaltz, Bos	1 5 6
Ratelle, Bos	1 5 6
Vadnais, Bos	1 5 6
Orr, Bos	1 5 6
Exposito, Bos	4 1 5
Parise, Isl	4 1 5
Stoughton, Tor	3 2 5
Boldirev, Chi	3 2 5
D. Potvin, Isl	2 3 5
Park, Bos	1 4 5



Ron Stackhouse

La crosse

AUJOURD'HUI
Montréal à Maryland

DEMAIN
Montréal à Philadelphie

VENREDI
Boston à Long Island

baseball

HIÉR
Ligue nationale
San Diego 2, San Francisco 1
New York 3, Philadelphie 4
Chicago 4, Pittsburgh 2
Cincinnati 2, Los Angeles 5
Ligue américaine
Oakland 3, Kansas City 2

AUJOURD'HUI
Ligue nationale
New York à Philadelphie
Chicago à Pittsburgh
Cincinnati à Los Angeles
San Diego à San Francisco
Houston à Atlanta
Ligue américaine
Texas à Chicago
Boston à New York
Californie à Minnesota
Oakland à Kansas City
Milwaukee à Baltimore

DEMAIN
Ligue nationale
San Diego à San Francisco
Houston à Atlanta
Chicago à Philadelphie
Montréal à Pittsburgh
Cincinnati à Los Angeles
New York à Saint-Louis
Ligue américaine
Boston à New York
Texas à Chicago
Californie à Minnesota
Milwaukee à Baltimore
Oakland à Kansas City

LIGUE NATIONALE

Section	Est	G	P	Moy.	Diff.
Chicago	4	1	800	—	—
Pittsburgh	3	1	750	—	—
St. Louis	4	2	867	—	—
Philadelphie	3	3	500	1	—
New York	1	4	200	3	—
Montréal	1	5	167	3	—

Section Ouest

Section	Est	G	P	Moy.	Diff.
San Diego	3	2	600	—	—
Cincinnati	4	3	571	—	—
Houston	3	3	500	—	—
San Francisco	3	3	500	—	—
Atlanta	3	4	429	1	—
Los Angeles	3	4	429	1	—

LIGUE AMERICAINE

Section	Est	G	P	Moy.	Diff.
Boston	3	2	600	—	—
Detroit	3	2	600	—	—
Milwaukee	3	2	600	—	—
Baltimore	2	2	500	—	—
Cleveland	2	2	500	—	—
New York	1	4	200	2	—

Section Ouest

Section	Est	G	P	Moy.	Diff.
Oakland	5	1	833	—	—
Kansas City	4	2	867	1	—
Californie	3	3	500	—	—
Chicago	3	4	429	2	—
Minnesota	2	4	333	3	—
Texas	1	4	200	3	—

SOMMAIRES

LIGUE NATIONALE

San Diego 100 001 010 — 3 8 0
San Fran 000 000 001 — 1 6 0
Siebert (1-0) Tomlin (6) Greif (7) et
Hundley, Barr (1-1) Lavelle (7) Heavner
(9) et Rader, Hill (7), C.S.F.—Matthews (2).

LIGUE AMERICAINE

New York 000 021 000 — 3 8 2
Philadelphie 000 001 001 — 4 6 1
Tate, Cam (0-1) et Grose, Lenberg,
Garber (1-1) (9) et Boone.
C.S.F.—Luzinski (4), Schmidt (1).

LIGUE NATIONALE

Cincinnati 000 000 200 — 2 6 0
Los Angeles 002 011 100 — 3 9 1
Billingham (0-1), Borbon (6), Carroll (6)
et Bench, Ral (1-0), Marshall (7) et
Ferguson, C. L.A.—Cey (1), Wynn (2).

LIGUE AMERICAINE

Oakland 010 001 001 — 3 8 2
Kansas City 010 000 001 — 2 6 1
Holtzman (1-0), Fingers (9) et Tenace,
Splitteroff (0-1), McDaniel (6) et Martinez,
Simon (9).

sommaire AMH

SAN DIEGO 2 TORONTO 5

Première période
1-Toronto, Kirk 3e (Kirk, Martin)
1:35
2-Toronto, Nistico 3e (Kirk, Martin)
18:25
Pénalité: Falkenberg SD 14:32

Deuxième période
3-San Diego, Ferguson 2e (Plumb,
Peacock) 4:38
4-San Diego, Ferguson 3e (Morrison,
Lacroix) 7:07
5-Toronto, Nistico 4e (Cunningham)
12:18
6-Toronto, Simpson 1er (Dillon, Dorey)
18:05

Pénalités: Nistico T 2:15, Kirk T 6:14,
Morrison SD 7:39, Devine SD mineure,
mauvaise conduite, Nedomansky T
12:42.

Troisième période
7-Dillon 1er (Dorey, Coddie) 17:45
Pénalités: Morentz SD, Nistico T 37,
Jacques T 6:52, Adduono SD, mineure,
mauvaise conduite, Rate-man SD,
mineure double, inconnue,
Nedomansky T, majeure 17:25.

Lancers par
San Diego 11 7 10-28
Toronto 17 12-41
Gardiens: Wakely, Gillow, San Diego;
Shaw, Toronto.
Assistance: 9,135.

lanceurs probables

LIGUE AMERICAINE

Boston (Lee 0-2) à New York (Hunter 0-1)
Californie (Ryan 2-0) à Minnesota (Goltz 0-1)

LIGUE NATIONALE

New York (Matlack 0-0) à Philadelphie (Twitchell 0-1)
Chicago (Bonham 0-0) à Pittsburgh (Ellis 0-0)
Houston (Richard 0-0) à Atlanta (Niekro 0-1)
Cincinnati (Kirby 0-0) à Los Angeles (Sutton 1-0)
San Diego (Jones 0-0) à San Francisco (Caldwell 0-1)

500 PÉTRODOLLARS GRATUITS

A tous les trois mois, un client de Laurier Auto inc. se méritera un bon d'achats d'une valeur de \$500 en essence échangeable chez le pompiste de son choix. ce concours se termine le 29 février 1976

LE PLAN DE PROTECTION DE L'ACHETEUR AMC

Une pleine garantie de 12 mois ou 12.000 milles. Renseignez-vous sur la possibilité d'étendre cette garantie sur 24 mois ou 24.000 milles. Nous les garantissons mieux parce que nous les construisons mieux.

L'INTERMEDIAIRE ECONOMIQUE AU STYLE REMARQUABLE

modèle illustré la Matador Coupé prix à partir de **\$4,152⁰⁰**

LAURIER AUTO INC
2025 quest. boul. Charest
Parc Jean-Talon sud
ouvert jusqu'à 21h30, sauf le samedi
681-4631
AMC
GREMLIN • HORNET • PACER • MATADOR • JEEP

les inscrits à québec

CE SOIR

COURSE NO 1 - Trot à récl. \$1,250-\$1,500 - Bourse \$650

1- Prince Omaha	Y. Catellier	A tous les avantages	8-5
4- Todd Flemington	N. Tremblay	Bon vétérinaire	2-1
2- Miss Chickadee	L. Desrosiers	Suivra de proche	5-2
3- Cape Pine Lucille	Pas nommé	Petite chance	4-1
6- Bayside Fury	R. Duclos	Parti possible	7-1
5- Earl a Counsel	Pas nommé	Qui conduira?	10-1
8- Jan Van	J.M. Marcoux	Attendra position	12-1
7- The Workington	L. Duquette	Peu probable	15-1

COURSE NO 2 - Amble à récl. \$1,000 - Bourse \$550

6- Duce Drummond	J. Cyrenne	Dernière facile	9-5
4- Lord Trust	G. Boly	Dans la photo	2-1
7- Roy Win Sparkle	J.C. Guenette	Remontera	3-1
2- Moddy Test	Pas nommé	Petite part	9-2
8- Newport Buzzard	C. Denault	Dans l'argent	6-1
3- Lovely Luann	M. Bélanger	Montre rien	9-1
5- Sea Lee	Y. Roger	Le vola le gros "BILL"	12-1
1- Showells Adios	Y. Pelchat	Même là	15-1

COURSE NO 3 - Amble 6 ans & moins - Bourse \$700

4- Allard	J. Beaudoin	Avec opposition	8-5
5- Sixteen Cylinder	L. Duquette	De sa part	2-1
2- Post Graduate	N. Tremblay	Leur fera la vie dure	5-2
1- Mr B.A.	G. Hébert	Bien placé	4-1
6- Columbus Georgia	C. St-Jacques	A besoin d'apprendre	7-1
7- Mr Houlton	Y. Pelchat	Loin derrière	9-1
3- Kimalae Brewster	R. Ouessey	Encore moins	12-1

COURSE NO 4 - Amble à récl. \$1,500 - Bourse \$650

1- Amroca Prince	D. Boicclair	Ne peut manquer	9-5
2- Ruthledge Queen	G. Boly	Dans son dos	2-1
7- Laura's Theme	Pas nommé	Peut tout prendre	3-1
8- Julep Kyle	M. Courmoyer	Entre bonnes mains	5-1
5- Beth McKillo	R. Julien	Surprendra	9-1
6- Irish Grove	Pas nommé	Fait rien qui vaille	8-1
3- John Honey	Y. Pelchat	Causerait surprise	12-1
4- H T Pepe	J. Beaudoin	Bon pour un tour	15-1

COURSE NO 5 - Amble n.g. \$200 par dép. - Bourse \$1,500

4- Quinhon	Y. Catellier	Sera meilleur ce soir	8-5
1- Fly Test	Pas nommé	En grande forme	2-1
5- Nauty Joe	G. Boly	Baisse de classe	3-1
2- Hi Ho Go	C. Dupont	Bon néglié	5-1
3- Locust Time	Y. Pelchat	Paierait bon prix	10-1

COURSE NO 6 - Trot n.g. \$100 par dép. - Bourse \$850

5- Super Bell	L. Desrosiers	Ce soir ou jamais	8-5
3- Two Mountains Bank	D. Gingras	Avec celui-ci	2-1
1- Jugler	G. Hébert	Ou celui-là	5-2
7- Scranton	Pas nommé	Finist fort	4-1
4- Hopeful Venture	F. Nadeau	Manque de fini	7-1
2- Asxmedy	P.-E. Alain	A besoin de course	10-1
6- Rebel Prince	J.-P. Courchesne	Nouveau venu	12-1
8- Corker Dean	D. Boicclair	Premier départ	15-1

COURSE NO 7 - Amble n.g. \$125 par dép. - Bourse \$950

1- J.D.'s Miracle	Y. Catellier	Sera favori	8-5
3- Jefferson Chief	P. Noël	Du pour éclater	2-1
5- Pason Jenuine	Pas nommé	Opposition moins forte	5-2
7- Indian Brave	M. Brousseau	Gagnera des positions	4-1
8- Patty Hobbs	G. Beauchemin	Mal placé	7-1
6- Shadydale Stepper	J. Cyrenne	Peut tout raffier	9-1
2- Kentucky Seinger	P. Grenier	Preuve à faire	12-1
4- Mar Mic Rodney	Y. Pelchat	Une autre fois	15-1

COURSE NO 8 - Amble à récl. \$2,000 - Bourse \$700

3- Wickers Gold	C. Dupont	Reviend à la normale	8-5
2- Copper Column	R. Lambert	A son meilleur	2-1
6- Lucky Beejay	P. Roberge	Prend des points	3-1
1- Leslies Ranger	M. Coté	Pôle aidera	9-2
4- War Cry	Y. Boly	Pas facile	6-1
5- Two Mountains Stud	C. Drolet	Le forcera pas	9-1
7- Byrd Time	G. Grandchamp	Passons	12-1
8- Henry Bunter		Bon dernier	15-1

COURSE NO 9 - Amble à récl. \$1,250-\$1,500 - Bourse \$575

1- Gabalan	Y. Fontaine	A toutes les chances	8-5
2- Wildcat Kelly	R. Drapeau	Pas encore battu	2-1
7- Micheline B.	C. Denault	Devra faire vite	5-2
4- Pierre Rotan	G.G. Lachance	Jamais pareil	4-1
8- Orphan Buster	G. Girard	Ne tiendra pas	7-1
5- Saul Hanover	E. White	"Solid"	10-1
3- Crystal R.E.	R. Chabot	A déjà fait mieux	12-1
6- Famous Mickey	F. Nadeau	Plus tard	15-1

COURSE NO 10 - Amble n.g. \$100 par dép. - Bourse \$850

7- Troquois Lobell	Y. Catellier	La clé	8-5
1- Blazer Scodale	R. Drapeau	Rival de classe	2-1
5- Pea Coat	Y. Pelchat	A son plus bas	3-1
3- Duane's Torch	C. Dupont	Tout ou rien	9-2
4- Glowing Mir	C. Denault	Sera néglié	5-1
6- Gerry Rotan	J.C. Guenette	S'il ne casse pas	8-1
8- Super Stone	F. Nadeau	Se tiendra tranquille	10-1
2- Don Drummond	J. Bouchard	Attend le gros billet	15-1

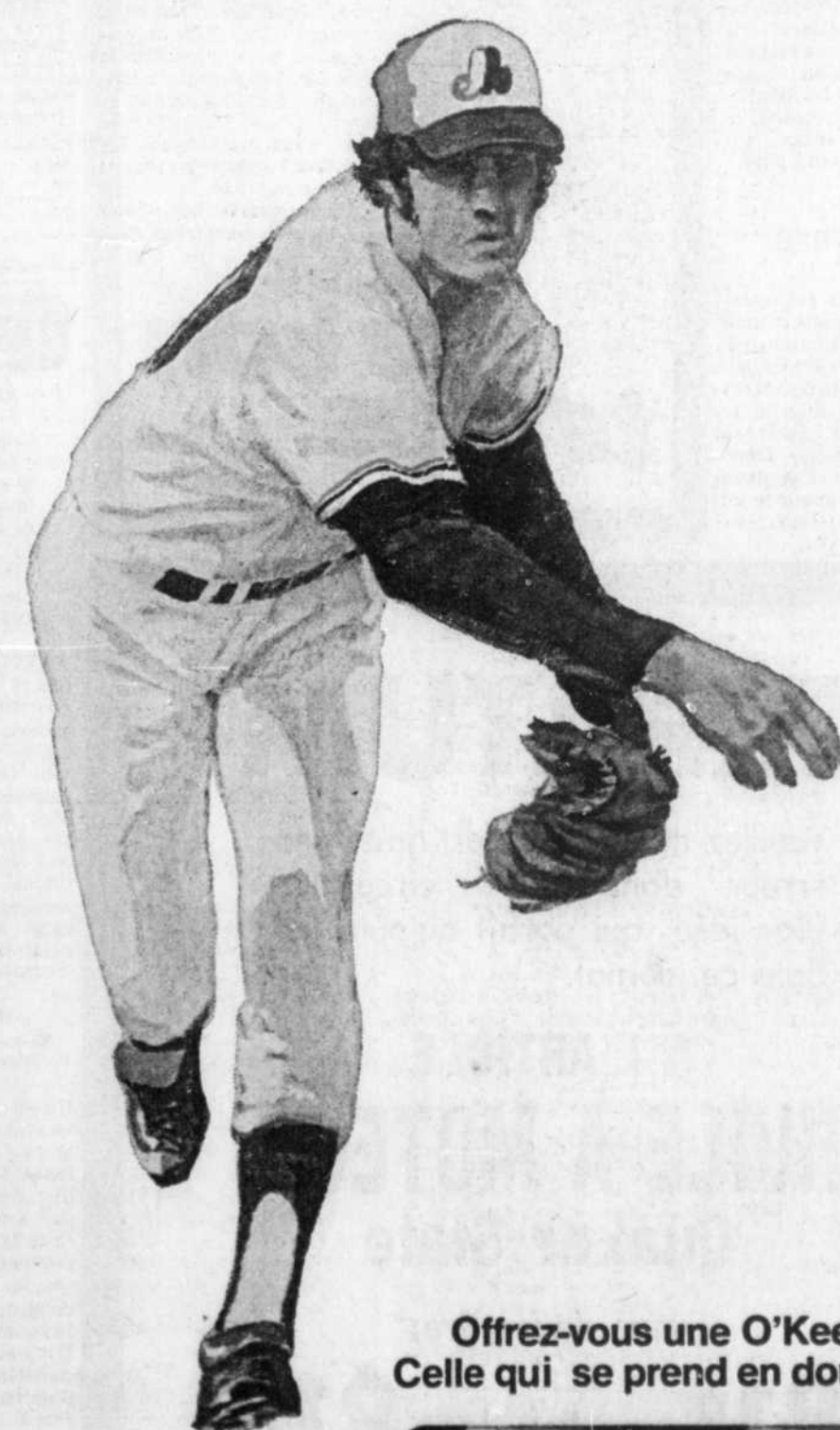
Soyez de la partie avec les Expos de Montréal et Sport O'Keefe

CALENDRIER OFFICIEL 1975

	D	L	M	M	J	V	S
			1	2	3	4	5
AVRIL	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	1	2	3
MAI	4	5	6	7	8	9	10
	11	12	13	14	15	16	17
	18	19	20	21	22	23	24
	25	26	27	28	29	30	31
JUIN	1	2	3	4	5	6	7
	8	9	10	11	12	13	14
	15	16	17	18	19	20	21
	22	23	24	25	26	27	28
	29	30	1	2	3	4	5
JUILLET	6	7	8	9	10	11	12
	13	14	15	16	17	18	19
	20	21	22	23	24	25	26
	27	28	29	30	31	1	2
AOÛT	3	4	5	6	7	8	9
	10	11	12	13	14	15	16
	17	18	19	20	21	22	23
	24	25	26	27	28	29	30
	31	1	2	3	4	5	6
SEPT.	7	8	9	10	11	12	13
	14	15	16	17	18	19	20
	21	22	23	24	25	26	27
	28	29	30				

Suivez les Expos tout au long de la saison pour la course au championnat de la Ligue Nationale de Baseball. Sport O'Keefe vous présentera la description détaillée de toutes les rencontres à la radio ainsi que tous les

matchs télévisés. Ne manquez le premier match télévisé, mercredi le 16 avril à 18h35 alors que les Expos rencontreront les Pirates de Pittsburgh. Puisse la saison être formidable. C'est le souhait que formule Sport O'Keefe.



Offrez-vous une O'Keefe. Celle qui se prend en douceur.



Gardez ce calendrier à portée de la main et suivez les Expos avec Sport O'Keefe.

Syndicats maritimes: requête au sujet des maladies industrielles

Les représentants syndicaux des chantiers maritimes de Lauzon et de Sorel se sont réunis au cours de la fin de semaine dernière sur les problèmes des maladies industrielles dans leur industrie, rapporte un communiqué syndical.

Ces travailleurs seraient exposés à des maladies pulmonaires causées par les fumées provoquées par la soudure et d'autres émanations toxiques. Des bruits intenses produits par le martèlement de l'acier exposerait également ces travailleurs à la surdité.

À la suite de l'annonce, par le gouvernement provincial, de mesures visant à fixer des normes sur les poussières d'amianthe dans les mines pour combattre l'amiante, les syndicats des chantiers maritimes, qui représentent plus de 5,000 travailleurs affiliés à la CSN, réclament également des mesures pour l'évacuation des fumées et de la silicose, rappelant au gouvernement que c'est au problème entier des maladies industrielles qu'il faut s'attaquer plutôt qu'à une de ces maladies soulevée à l'oc-

casation d'un conflit dans un secteur particulier.

On sait que les travailleurs de Lauzon ont déjà entrepris des démarches en vue d'obtenir un examen pulmonaire par le département de santé communautaire de Lévis des 2,000 travailleurs des chantiers maritimes de Lauzon. Comme mesure pour le dé-

pistage et le traitement des maladies industrielles, les syndicats des chantiers maritimes réclament du gouver-

nement provincial l'établissement d'une clinique spécialisée qui soit au service des travailleurs affectés.



MINISTÈRE DES AFFAIRES INDIENNES ET DU NORD
PARCS CANADA
AVIS PUBLIC
APPEL D'OFFRES

CONCESSION D'UN CASSE-CROUTE PARC NATIONAL FORILLON

Le Surintendant du parc national Forillon (Québec), recevra jusqu'à 15h, heure locale, le 25 avril 1975, les soumissions cachetées pour l'obtention d'une concession d'un casse-croute dans le parc national Forillon.

La concession sera adjugée pour la période de juin à septembre au cours des années 1975, 1976 et 1977, au soumissionnaire qui fera la proposition la plus satisfaisante et qui aura prouvé qu'il est solvable et possède les qualités administratives nécessaires.

L'adjudicataire devra entretenir, à l'intention du grand public, un casse-croute dans le pavillon vestiaire à l'entrée, dans le parc national Forillon.

Le montant de la soumission doit être le pourcentage des recettes brutes que le soumissionnaire est disposé à verser à la Couronne (minimum 8%). La concession sera adjugée en fonction de ce pourcentage, mais on tiendra aussi compte de facteurs tels que les services offerts au public, les prix qui seront exigés pour ces services et la compétence pour la gestion d'une telle concession.

Faire parvenir sa soumission à l'adresse suivante:
Le Surintendant du parc national Forillon
Boîte Postale 1229
Gaspé (Québec) G6E 1B0

et inscrire sur l'enveloppe "Soumission pour la concession d'un casse-croute".

On peut obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de la concession, des conditions à respecter, du matériel à fournir, des clauses de l'accord que l'adjudicataire devra signer et des modalités d'adjudication de la soumission, en s'adressant au Surintendant du parc national Forillon ou au Directeur, Région du Québec, Parcs Canada, 1141 Route de l'Église, boîte postale 9578, Sainte-Foy, Québec, G1V 4C2. On recommande à toutes les personnes intéressées de se procurer ces renseignements car aucune soumission ne sera prise en considération si elle ne contient tous les éléments nécessaires.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement la plus haute des soumissions ou l'une quelconque d'entre elles.

Directeur
Région du Québec
Parcs Canada

Le Surintendant du parc national Forillon (Québec), recevra jusqu'à 15h, heure locale, le 25 avril 1975, les soumissions cachetées pour l'obtention d'une concession d'un casse-croute dans le parc national Forillon.

La concession sera adjugée pour la période de juin à septembre au cours des années 1975, 1976 et 1977, au soumissionnaire qui fera la proposition la plus satisfaisante et qui aura prouvé qu'il est solvable et possède les qualités administratives nécessaires.

L'adjudicataire devra entretenir, à l'intention du grand public, un casse-croute dans le pavillon vestiaire à l'entrée, dans le parc national Forillon.

Le montant de la soumission doit être le pourcentage des recettes brutes que le soumissionnaire est disposé à verser à la Couronne (minimum 8%). La concession sera adjugée en fonction de ce pourcentage, mais on tiendra aussi compte de facteurs tels que les services offerts au public, les prix qui seront exigés pour ces services et la compétence pour la gestion d'une telle concession.

Faire parvenir sa soumission à l'adresse suivante:
Le Surintendant du parc national Forillon
Boîte Postale 1229
Gaspé (Québec) G6E 1B0

et inscrire sur l'enveloppe "Soumission pour la concession d'un casse-croute".

On peut obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de la concession, des conditions à respecter, du matériel à fournir, des clauses de l'accord que l'adjudicataire devra signer et des modalités d'adjudication de la soumission, en s'adressant au Surintendant du parc national Forillon ou au Directeur, Région du Québec, Parcs Canada, 1141 Route de l'Église, boîte postale 9578, Sainte-Foy, Québec, G1V 4C2. On recommande à toutes les personnes intéressées de se procurer ces renseignements car aucune soumission ne sera prise en considération si elle ne contient tous les éléments nécessaires.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement la plus haute des soumissions ou l'une quelconque d'entre elles.

Directeur
Région du Québec
Parcs Canada

Le Surintendant du parc national Forillon (Québec), recevra jusqu'à 15h, heure locale, le 25 avril 1975, les soumissions cachetées pour l'obtention d'une concession d'un casse-croute dans le parc national Forillon.

La concession sera adjugée pour la période de juin à septembre au cours des années 1975, 1976 et 1977, au soumissionnaire qui fera la proposition la plus satisfaisante et qui aura prouvé qu'il est solvable et possède les qualités administratives nécessaires.

L'adjudicataire devra entretenir, à l'intention du grand public, un casse-croute dans le pavillon vestiaire à l'entrée, dans le parc national Forillon.

Le montant de la soumission doit être le pourcentage des recettes brutes que le soumissionnaire est disposé à verser à la Couronne (minimum 8%). La concession sera adjugée en fonction de ce pourcentage, mais on tiendra aussi compte de facteurs tels que les services offerts au public, les prix qui seront exigés pour ces services et la compétence pour la gestion d'une telle concession.

Faire parvenir sa soumission à l'adresse suivante:
Le Surintendant du parc national Forillon
Boîte Postale 1229
Gaspé (Québec) G6E 1B0

et inscrire sur l'enveloppe "Soumission pour la concession d'un casse-croute".

On peut obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de la concession, des conditions à respecter, du matériel à fournir, des clauses de l'accord que l'adjudicataire devra signer et des modalités d'adjudication de la soumission, en s'adressant au Surintendant du parc national Forillon ou au Directeur, Région du Québec, Parcs Canada, 1141 Route de l'Église, boîte postale 9578, Sainte-Foy, Québec, G1V 4C2. On recommande à toutes les personnes intéressées de se procurer ces renseignements car aucune soumission ne sera prise en considération si elle ne contient tous les éléments nécessaires.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement la plus haute des soumissions ou l'une quelconque d'entre elles.

Directeur
Région du Québec
Parcs Canada

avis légaux·appels d'offres·soumissions

Soyez avisés que la compagnie PLACEMENTS MAKI INC. constituée en vertu de la Loi des compagnies de Québec, ayant son siège social à Québec, district de Québec, demandera au Ministère des Institutions Financières, Compagnies et Coopération, la permission d'abandonner sa charte.

Philippe, Garneau, Tourigny et associés
Procureurs de la compagnie
QUÉBEC, le 10 avril 1975

CONSTRUCTION DE DEFENSE (1951) LIMITEE

PROJET:

(a) DERNIER: V2 SE 10

PEINTURE DES SURFACES

EXTERIEURES DES QUARTIERS

RESIDENTIELS DIVERS.

RUE GARAU, RUE VALCARTIER

QUÉBEC

(b) DERNIER: MA 561 10

PEINTURE INTERIEURE

DES BÂTIMENTS DIVERS.

SUR MONT APICA (QUEBEC)

Le secrétaire recevra jusqu'à 3 heures

de l'après-midi (heure avancée de l'est,

le VENDREDI 9 MAI 1975

des SOUMISSIONS DISTINCTES, SOUS

PLI CACHETÉ, dont les enveloppes

indiqueront le contenu et seront adre-

sées au soumissionnaire.

Les devis et les formules de soumission

seront exposés aux Bureaux de l'Asso-

ciation des Constructeurs à Montréal,

Québec, Trois-Rivières, Chicoutimi ainsi

qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux

pourront se procurer le dossier de

soumission en adressant leur demande

à notre Service des Plans à l'adresse

ci-dessous. Cette demande devra être

accompagnée d'un dépôt de \$25,

payable à l'ordre de Construction de

Defense (1951) Limitee, pour chaque

demande pour chacun des projets.

Un dépôt de garantie au montant indi-

qué au dossier devra accompagner

chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire

Construction de Defense (1951) Limitee

225, rue Metcalfe,

Ottawa (Ontario) K1A 0K3

Le Surintendant du parc national Forillon (Québec), recevra jusqu'à 15h, heure locale, le 25 avril 1975, les soumissions cachetées pour l'obtention d'une concession d'un casse-croute dans le parc national Forillon.

La concession sera adjugée pour la période de juin à septembre au cours des années 1975, 1976 et 1977, au soumissionnaire qui fera la proposition la plus satisfaisante et qui aura prouvé qu'il est solvable et possède les qualités administratives nécessaires.

L'adjudicataire devra entretenir, à l'intention du grand public, un casse-croute dans le pavillon vestiaire à l'entrée, dans le parc national Forillon.

Le montant de la soumission doit être le pourcentage des recettes brutes que le soumissionnaire est disposé à verser à la Couronne (minimum 8%). La concession sera adjugée en fonction de ce pourcentage, mais on tiendra aussi compte de facteurs tels que les services offerts au public, les prix qui seront exigés pour ces services et la compétence pour la gestion d'une telle concession.

Faire parvenir sa soumission à l'adresse suivante:
Le Surintendant du parc national Forillon
Boîte Postale 1229
Gaspé (Québec) G6E 1B0

et inscrire sur l'enveloppe "Soumission pour la concession d'un casse-croute".

On peut obtenir des renseignements supplémentaires au sujet de la concession, des conditions à respecter, du matériel à fournir, des clauses de l'accord que l'adjudicataire devra signer et des modalités d'adjudication de la soumission, en s'adressant au Surintendant du parc national Forillon ou au Directeur, Région du Québec, Parcs Canada, 1141 Route de l'Église, boîte postale 9578, Sainte-Foy, Québec, G1V 4C2. On recommande à toutes les personnes intéressées de se procurer ces renseignements car aucune soumission ne sera prise en considération si elle ne contient tous les éléments nécessaires.

Le Ministère n'acceptera pas nécessairement la plus haute des soumissions ou l'une quelconque d'entre elles.

Directeur
Région du Québec
Parcs Canada

Le Surintendant du parc national Forillon (Québec), recevra jusqu'à 15h, heure locale, le 25 avril 1975, les soumissions cachetées pour l'obtention d'une concession d'un casse-croute dans le parc national Forillon.

La concession sera adjugée pour la période de juin à septembre au cours des années 1975, 1976 et 1977, au soumissionnaire qui fera la proposition la plus satisfaisante et qui aura prouvé qu'il est solvable et possède les qualités administratives nécessaires.

L'adjudicataire devra entretenir, à l'intention du grand public, un casse-croute dans le pavillon vestiaire à l'entrée, dans le parc national Forillon.

Le montant de la soumission doit être le pourcentage des recettes brutes que le soumissionnaire est disposé à verser à la Couronne (minimum 8%). La concession sera adjugée en fonction de ce pourcentage, mais on tiendra aussi compte de facteurs tels que les services offerts au public, les prix qui seront exigés pour ces services et la compétence pour la gestion d'une telle concession.

DEMANDE DE PERMIS SPECIAL

PREMIERE PUBLICATION

Prenez avis que le soumissionnaire domicilié à Gaspé s'adressera à la

Commission des Transports du Québec pour obtenir un permis

spécial en tant qu'artisan pour le

transport de matière en vrac (ma-

tières demandées: gravels et sable)

dans la région no 1 avec le camion

suivant: camion Chevrolet 1970.

Tout intéressé à la dite requête

peut porter opposition dans les

quatre (4) jours de la date de la

première publication dans le jour-

nal, à la Commission des Trans-

ports, 585 est, boul. Charest,

Québec.

M. BRIAN JEAN

AVIS - SUCCESSION

JEAN-MARIE COTE

Avis est donné que Marcelle Côté,

Berthe Côté ainsi que Gaspard

Côté ont accepté sous bénéfice

d'inventaire la succession de feu

Jean-Marie Côté, en son vivant

domicilié au numéro 34 de la rue

Couillard, à Québec, par acte en

date du 10 février 1975, reçu par le

notaire Jean Mousseau de l'étude

Desjardins, Décarie & Mousseau,

500 Place d'Armes, suite 800,

Montréal, et enregistré au bureau

d'enregistrement de Québec, le 14

février 1975, sous le numéro 799

473. Les personnes pouvant avoir

une réclamation contre ladite suc-

cession ou être endettées à son

endroit sont priées de s'adresser

au soussigné: Gaspard Côté, 229

Mgr-Tabou, Boucherville.

Le présent avis est donné consé-

quemment aux dispositions de l'ar-

ticle 676 du code civil.

Le greffier de la CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

JEAN GUY PAQUET, AVOCAT

LE GREFFIER DE LA CITE

AVIS DE PROMULGATION

AVIS DE PROMULGATION

Avis est, par les présentes, donné aux

contribuables de la Ville de Notre-

Dame des Laurentides.

Que le conseil municipal de la Ville de

Notre-Dame des Laurentides a adopté à

son assemblée régulière tenue le 7e

jour d'avril 1975, le règlement no 399-75

amendant l'article 16 du règlement no

344.

Que ce règlement entrera en vigueur

suivant les dispositions de la Loi.

Donné à Notre-Dame des Laurentides ce

9e jour d'avril 1975.

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Laurent Olivier, greffier

Mailloux arrive à Paris

PARIS (AFP) — Le ministre des Transports du Québec, M. Raymond Mailloux, est arrivé, hier, à Paris pour une visite d'une semaine, à l'occasion de l'exposition "Transport-Expo".

Pendant son séjour, M. Mailloux aura, jeudi après-midi, un entretien avec le ministre du Commerce extérieur, M. Norbert Segard, et cet après-midi avec M. Marcel Cavaillès, secrétaire d'Etat aux transports.

M. Mailloux, qui est à la tête d'une délégation, assiste aujourd'hui à l'inauguration de "Transport-Expo".

Au cours de son séjour parisien, il rencontrera les dirigeants de nombreux organismes du transport (Société nationale des chemins de fer, Régie des transports pa-

risiens, Fédération des industries ferroviaires, etc.) ainsi que M. Pierre Sudreau, président de la Commission de la réforme des entreprises.



LA VILLE DE
québec

SERVICE DE L'AQUEDUC
APPEL D'OFFRES

Avis public est, par les présents, donné des offres cachetées, scellées, endossées:

Devis et appels d'offres pour la pose et fourniture des conduites d'aqueduc et d'égouts et la construction de l'infrastructure de rue dans le projet de développement Mont-Chatel, Phase V, comprenant la rue A, une partie des rues Cook et du Glorieux au nord de la rue du Golf, dans le district Neuchâtel, Ville de Québec.

et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues d'ici jeudi le 1er mai 1975, à 11.00 h. Le bureau du Greffier est fermé entre 12.00 h. et 14.00 h.

Les intéressés peuvent se procurer les plans, devis et formules de soumissions en s'adressant au Secrétaire du Service de l'Aqueduc, suite 305, Hôtel de Ville, Québec.

Un dépôt de VINGT-CINQ (\$25) sera exigé pour l'obtention des plans et devis. Ce dépôt sera remboursé seulement à ceux qui auront soumissionné et qui auront retourné les documents complets et en bon état dans un délai de deux (2) semaines après l'ouverture des soumissions.

La Ville ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Dépôt de soumission exigé: CHEQUE CERTIFIÉ OU UN CAUTIONNEMENT DE GARANTIE (BID BOND): \$36.000.

Québec, le 11 avril 1975

Le greffier de la ville
Pierre-F. Côté, avocat

avis légaux. appels d'offres. soumissions.

COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE
DES VIEILLES-FORGES
APPEL D'OFFRES

Avis est par la présente donné que la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges demande des soumissions pour l'achat d'équipement pour le projet ci-dessous énuméré:

MACHINERIE & OUTILLAGE - ATELIER MULTIVALENT:
Polyvalente Ste-Geneviève de Batiscan
Projet # 74-1541 - Outillage - mécanique ajustage
Outillage - hydrothermie
Outillage - électrotechnique
Outillage - meubles et construction
Outillage - ameublement
Outillage - mécanique automobile
Machinerie - atelier multivalent

Tous les fournisseurs ayant leur principale place d'affaires dans la province de Québec, pourront se procurer le document complet, moyennant un dépôt, non remboursable, de dix dollars (\$10.), à l'endroit suivant:

LA COMMISSION SCOLAIRE REGIONALE DES VIEILLES-FORGES
Monsieur Paul-A. Fréchette, directeur
Services de l'équipement
3255, rue Foucher, Casier Postal 100
Trois-Rivières - G9A 5E7

CONDITIONS DE SOUMISSION

Pour être acceptée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé d'une banque à charte, ou d'une caisse populaire, ou d'un bon de garantie de soumission équivalant à 5% de la valeur totale de la soumission, à l'ordre de la Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges.

Les soumissions devront être retournées en deux copies dans les enveloppes fournies à cette fin par le propriétaire et seront reçues jusqu'à 16 heures (4 heures p.m.), lundi le 5 mai 1975.

La Commission Scolaire Régionale des Vieilles-Forges n'est tenue d'accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Trois-Rivières, ce 10e jour du mois d'avril 1975.

LE DIRECTEUR GENERAL ADJOINT
Claude Gélinas

LA CORPORATION DE LA
VILLE DE ST-NICOLAS
1365 MARIE-VICTORIN
St-Nicolas, Comté Lévis
QUEBEC

APPEL D'OFFRES
CONTRAT 1975-04A

Demande de soumissions publiques pour la construction, le transport et la disposition des ordures ménagères.

Des soumissions dans l'enveloppe scellée portant les mots "SOUMISSIONS CONTRACT 1975-04A" seront reçues au Bureau de la Corporation au 1365 Marie-Victorin, St-Nicolas, Lévis, le ou avant le 21 avril 1975, avant 17.00 heures.

Les soumissions seront faites sur formules spéciales qui pourront être obtenues au Bureau de la Corporation.

La Ville de St-Nicolas ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni la plus haute, ni aucune des soumissions.

ANDRÉ LANGLOIS
Trésorier

CONSTRUCTION DE DEFENSE
(1951) LIMITEE

PROJET:
Réfection des toits - bâtiments divers
RVC Valcartier (Que.)
Dossier VR 361 10

Le soumissionnaire recevra jusqu'à 3 heures de l'après-midi l'heure avancée de l'est.

Le mardi 6 mai 1975 des soumissions sous pli cacheté, dont les enveloppes indiqueront le contenu et seront adressées au soumissionnaire.

Les devis et les formules de soumission seront exposés aux Bureaux de l'Association des Constructeurs à Québec, Trois-Rivières, Montréal, Chicoutimi ainsi qu'à notre bureau régional à Montréal.

Seuls les entrepreneurs principaux pourront se procurer le dossier de soumission en adressant leur demande à notre Service des Plans à l'adresse ci-dessous.

Cette demande devra être accompagnée d'un dépôt de \$10.00 payable à l'ordre de Construction de Défense (1951) Limitée.

Un dépôt de garantie au montant indiqué au dossier devra accompagner chaque soumission.

N.J. Smith, secrétaire.
4e étage, Edifice Kenson
225, rue Metcalfe
Ottawa, (Ontario)
K1A 0K3

ville d'Orsainville

PROVINCE DE QUEBEC
ORSAINVILLE
Aux Contribuables de la
sudite municipalité
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRESENTES DONNEE par le soussigné, greffier de la sudite ville, QUE: Lors de l'assemblée tenue en date du 9 avril 1975, le conseil a adopté le règlement numéro 530, décrétant des travaux d'égout pluvial, voirie, chaînes de rues, trottoirs et pavage dans diverses rues de la municipalité ainsi qu'un emprunt au montant de \$669,380.87 pour couvrir le coût de ces travaux.

Le présent règlement peut être consulté au bureau du signataire.

Prenez également avis qu'une assemblée publique sera tenue le 21 avril 1975, à 7.00 heures p.m., à l'Hôtel de ville, 4215, avenue des Sauges, pour soumettre à l'attention des électeurs propriétaires, le dit règlement numéro 530.

DONNE à Orsainville ce 10e jour d'avril mil neuf cent soixante-quinze.

A. Létourneau,
Greffier

PROVINCE OF QUEBEC
ORSAINVILLE
To the Ratepayers of
the aforesaid Town
PUBLIC NOTICE

IS HEREBY GIVEN by the undersigned, Town Clerk of the aforesaid Town, THAT: At a meeting held on April 9th 1975, the council has adopted the by-law number 530, decreeing sewer and road works in different places of the municipality and a loan of \$669,380.87 to cover the cost of these works.

The present by-law may be consulted at the office of the undersigned.

Be advised that a public meeting will be held on April 21st 1975, at the City Hall, 4215, des Sauges, at 7.00 P.M., to submit to the consideration of the electors the said by-law number 530.

GIVEN at Orsainville this 10th day of april one thousand nine hundred and seventy-five.

A. Létourneau,
Town Clerk

LA CITE DE SAINT-ROUALD
D'ETCHEMIN
COMTE DE LEVIS
AVIS PUBLIC

A TOUS LES PROPRIETAIRES
D'IMMEUBLES IMPOSABLES

AVIS est, par les présentes, donné par le soussigné, Me JEAN-GUY PAQUET, Greffier de ladite Cité, que le Conseil municipal, à une assemblée tenue le 7 avril 1975, a adopté le règlement numéro C-475.

Modifiant le règlement C-315 et fixant le prix des raccordements d'entrée d'eau et d'égout aux services publics.

QU'une copie dudit règlement numéro C-475 a été déposée au bureau du soussigné ou tous les intéressés peuvent en prendre connaissance.

ET QUE le présent règlement entrera en vigueur conformément à la Loi.

DONNE A SAINT-ROUALD D'ETCHEMIN, CE 8 AVRIL 1975.

LE GREFFIER DE LA CITE
JEAN-GUY PAQUET, AVOCAT

AVIS

Portier Express Inc.
315, av. Otis.
Sept-Îles, Qué.

Requérant:

PRENEZ AVIS que la requérante s'adressera à la Commission des Transports du Québec pour l'obtention du permis spécial suivant:

TRA SPORT GENERAL - LONGUE DISTANCE - ROUTE RESTREINTE.

Des quais et de la Ville de Port-Cartier au site des installations de Québec Cartier Mining, dans le comté de Duplessis, pour le transport de marchandises arrivant à Port-Cartier par navires, et retour avec marchandises avariées ou refusées.

DROIT ADDITIONNEL:

En donnant ce service, la détentrice est autorisée à utiliser des camions isothermes, des fardiers, des remorques télescopiques et autres véhicules spécialement agencés pour le transport de machinerie et d'équipement lourd.

Tout intéressé peut s'opposer à la présente demande en s'adressant à la Commission des Transports du Québec, 585 est, boul. Charest, Québec G1K 3J2, dans les quatre (4) jours suivant la première publication du présent avis.

LEBETRE le 9 avril 1975.

LETOURNEAU, STEIN, MARSEILLE,
DELSILE & LARUE
Par: PIERRE CIMON

appel d'offres

SERVICE GENERAL DES ACHATS

Projet	Description	Livraison
7516	85,000 lb de viande chevaline	Orsainville
Clôture de la soumission:	29 avril 1975, 15.00 heures	
7517	2 groupes électrogènes diesel, capacité de 30KW et 70KW	Percé, Gaspé
7518	320,000 lb de papier bond #7, 40M — blanc et offset 120M — blanc en feuilles et en rouleaux	Québec, Montréal, Rimouski
Clôture des soumissions:	29 avril 1975, 15.00 heures	
7519	Demande de propositions pour la location de 870 photocopieurs opérant sur papier "Bond"	Divers endroits au Québec
Clôture de la soumission:	6 mai 1975, 15.00 heures	

Toutes les conditions de ces appels d'offres sont contenues dans des documents disponibles à l'endroit suivant:

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS
ET DE L'APPROVISIONNEMENT
BUREAU DES APPELS D'OFFRES
150 EST, BOUL. ST-CYRILLE, 4E ETAGE
QUEBEC, QUE. G1R 4X8
TEL: 643-5438

Toute personne désirant assister à l'ouverture des soumissions doit se présenter à l'adresse susmentionnée à l'heure et à la date indiquées.

Le directeur général
Jean-Claude Careau, ing.

MINISTRE DES TRAVAUX PUBLICS ET DE L'APPROVISIONNEMENT

PROJET NO 320-55-08-5
REPARATION DU FERRON
EDIFICE "D"
COLLINE PARLEMENTAIRE
QUEBEC.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la région du Québec Métropolitain, soit les districts électoraux de Lévis, Lotbinière, Jean-Talon, Chauveau, Limoulu, Louis-Hébert, St-Sauveur et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom. Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$25. (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du Ministère des Finances. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Edifice "Place de la Capitale", 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tel.: 418 643-5564).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, au montant de \$5,000.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15.00 HEURES (h.a.e.)
MERCREDI LE 7 MAI 1975

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
Roger-T. Trudeau, ing.

PROJET NO: 651-55-02-5
RELOCALISATION ET REFECTION
DES EGOUTS SANITAIRES ET PLUVIAUX
DESSERVANT LE CENTRE D'INSEMINATION
ARTIFICIELLE ET LA STATION DE
RECHERCHES AGRICOLES.
ST-HYACINTHE, P.Q.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$25. (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du Ministère des Finances. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Edifice "Place de la Capitale", 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tel.: 418 643-5564).

Les plans et devis sont également en montre à l'Association de la Construction de Québec, 375, rue Verdun, Québec, ainsi qu'à l'Association de la Construction de Montréal, 4970, Place de la Savane, Montréal, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, au montant de \$14,500.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15.00 HEURES (h.a.e.)
MERCREDI LE 7 MAI 1975

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
Roger-T. Trudeau, ing.

PROJET NO: 320-30-02-5
ENTRETIEN MENAGER
Complexe St-Cyrille
Edifices A, B, G, F.
300 St-Cyrille
Québec.

Sont seuls admis à soumissionner, ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la Province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis en leur nom.

Les documents de soumission peuvent être obtenus par remise d'un dépôt de \$25. (chèque visé ou mandat-poste) fait à l'ordre du Ministère des Finances. Ce dépôt sera remboursé aux soumissionnaires qui auront retourné le jeu complet de plans et devis, en bonne condition, dans les quinze (15) jours qui suivent la clôture des soumissions.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions seront faites à l'adresse suivante: Salle des Soumissions, Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, Edifice "Place de la Capitale", 5e étage, 150 est, boul. St-Cyrille, Québec. (tel.: 418 643-5564).

Les soumissions devront être accompagnées d'un cautionnement de soumission ou d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Travaux Publics et de l'Approvisionnement, au montant de \$6,500.

CLOTURE DES SOUMISSIONS:
15.00 HEURES (h.a.e.)
MERCREDI LE 7 MAI 1975

Le Ministère ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
Roger-T. Trudeau, ing.

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

Direction du Génie Service de l'Hydraulique agricole
Projet no 125-26-756
Exécution de travaux de drainage dans le RUISSEAU MONIER, en la municipalité de Pointe-à-la-Croix, comté de Bonaventure. Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la région no 2 (Bas Saint-Laurent), soit les comtés municipaux de Gaspé-Est, Gaspé-Ouest, Matapédia, Bonaventure et Iles-de-la-Madeleine.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$5,000.

Projet no 1452-27-756
Exécution de travaux de drainage dans la PETITE RIVIERE du CHENE et branches, en les municipalités de Villeroi, comté de Lotbinière, des paroisses de Saint-Joseph-de-Blandford, comté de Nicolet et de Notre-Dame-de-Lourdes, comté de Mégantic.

Sont admis à soumissionner les entrepreneurs ayant leur établissement principal dans la zone de l'Est, soit les comtés municipaux de Portneuf, Québec, Lotbinière, Mégantic, Frontenac, Beauce, Lévis, Dorchester, Bellechasse, Montmagny, Montmorency I, Montmorency II, L'Islet, Kamouraska, Charlevoix-Est, Charlevoix-Ouest, Rivière-du-Loup, Témiscouata, Lac-Saint-Jean-Est, Lac-Saint-Jean-Ouest, Chicoutimi, Rimouski, Matapédia, Matane, Bonaventure, Gaspé-Est, Gaspé-Ouest Saguenay et Iles-de-la-Madeleine.

Garantie de soumission: un chèque visé à l'ordre du ministre des Finances ou un cautionnement de soumission au montant de \$30,000.

Les documents de soumission sont obtenus du directeur du service de l'Hydraulique agricole, ministère de l'Agriculture, édifice "Le 200", 200A, chemin Sainte-Foy, 9e étage, Québec (G1R 4X6), tél. 643-2450.

Un versement de \$10 sous forme de chèque visé ou de mandat, non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour obtenir les plans, devis et formules de soumission d'un projet.

Clôture de l'appel d'offres: 14 h 30 (h.a.e.), bureau du Sous-ministre à l'édifice "Le 200", 12e étage, Québec.

L'ouverture des soumissions aura lieu publiquement et immédiatement après l'heure de la clôture de l'appel d'offres.

LE JEUDI 1er MAI 1975.

Le ministre ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Gaétan Lussier
sous-ministre

MINISTRE DU TOURISME, DE LA CHASSE ET DE LA PECHE A MONTREAL

Des soumissions cachetées seront reçues par le ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Direction des Parcs pour:

L'élimination de l'herbe à la puce dans le Parc Paul-Sauvé à Oka, comté des Deux-Montagnes.

Seuls sont admis à soumissionner, les individus, les firmes, les compagnies ou corporations qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront obtenu les documents à leur nom.

Un versement de \$15. (chèque visé ou mandat-poste) non remboursable, fait à l'ordre du Ministère des Finances est requis pour obtenir les documents de soumission à:

Direction des parcs
Ministère du Tourisme, de la
Chasse et de la Pêche
5075, rue Fullum, Montréal, Qué.

GARANTIES

Les soumissionnaires devront fournir un chèque visé de \$2,000 émis au nom du Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche.

CLOTURE DES SOUMISSIONS

Les entrepreneurs devront déposer leur soumission avant mardi le 29 avril 1975, à 15h00 à:

Direction des parcs
Ministère du Tourisme, de la
Chasse et de la Pêche
5075, Fullum Montréal, Qué.

Le Ministère ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le sous-ministre
P.-A. Brown

MINISTRE DES TERRES ET FORETS

Projet: L-206-6 Huard Construction d'un pont à superstructure métallique devant enjamber la Rivière Mistassini, Canton Marsolet, comté de Roberval.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Les entrepreneurs intéressés peuvent se procurer les documents de soumission moyennant un versement non remboursable d'un chèque visé de \$50 fait à l'ordre du Ministère des Finances du Québec.

Pour être considérée, toute soumission devra être accompagnée d'un chèque visé à l'ordre du Ministère des Finances du Québec ou d'une police de garantie pour une somme équivalente ou supérieure à 10% du montant total de la soumission.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service de la Voirie Forestière, Ministère des Terres et Forêts, 200-B, Chemin Ste-Foy, Québec, Qué. G1R-4X7.

Clôture des soumissions:

15.00 HEURES
LE JEUDI 8 MAI 1975

Les sous-traitants pour les poutres métalliques, pieux, appareils d'appuis devront présenter leur soumission au bureau des Soumissions Déposées du Québec, jusqu'à

15.00 HEURES
LE JEUDI 1er MAI 1975

Le ministre ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
Michel Duchesneau.

MINISTRE DES TRANSPORTS

Projet 320-2801-5 — Aménagement des abords de route sur la route reliant la ville d'Orsainville à Saint-Emile village (rue de la Concorde) et sur les rampes d'accès au boulevard Laurentien, dans la municipalité de Charlesbourg-Ouest, comté de Charlesbourg. Longueur du projet: 0.9682 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans les comtés de Beauce-Nord, Beauce-Sud, Bellechasse, Bonaventure, Charlesbourg, Charlevoix, Chauveau, Chicoutimi, Dubuc, Duplessis, Frontenac, Gaspé, Iles-de-la-Madeleine, Jean-Talon, Jonquière, Kamouraska-Témiscouata, Lac-Saint-Jean, Lévis, Limoulu, Lotbinière, Louis-Hébert, Matane, Matapédia, Mégantic-Compton, Montmagny-L'Islet, Montmorency, Portneuf, Rimouski, Rivière-du-Loup, Roberval, Saguenay, Taschereau et Vanier et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$15. non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$3,200. ou chèque certifié: \$1,600.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, Ministère des Transports, 875 est, Grande-Allée, Québec, Qué. — G1R 4Y9.

Clôture des soumissions jusqu'à:

15.00 HEURES.
LE MARDI 29 AVRIL 1975.

Le ministre ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 775-2201-5 — Travaux de pose d'un revêtement en béton bitumineux, couche d'usure et pavage sur diverses routes et divers chemins, dans diverses municipalités des comtés d'Argenteuil et Papineau. Longueur du projet: 60.27 milles.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$75. non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$190,000. ou chèque certifié: \$95,000.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, Ministère des Transports, 875 est, Grande-Allée, Québec, Qué. — G1R 4Y9.

Clôture des soumissions jusqu'à:

15.00 HEURES.
LE MARDI 13 MAI 1975.

Le ministre ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.

Projet 102-2101-5 — Terrassement et gravelage sur la route de l'Irlande, municipalité de Percé ville, comté de Gaspé. Longueur du projet: 1.25 mille.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec et qui auront réquisitionné les plans et devis à leur nom.

Un versement de \$35. non remboursable, à l'ordre du ministre des Finances, est requis pour l'obtention des plans et devis du projet.

DEPOT de soumission exigé: cautionnement de soumission: \$22,000. ou chèque certifié: \$11,000.

La vente des documents ainsi que la réception des soumissions sont faites à l'adresse suivante: Service des Contrats, Ministère des Transports, 875 est, Grande-Allée, Québec, Qué. G1R 4Y9.

Clôture des soumissions jusqu'à:

15.00 HEURES.
LE MARDI 6 MAI 1975.

Le ministre ne s'engage à accepter aucune des soumissions, même la plus basse.

Le sous-ministre,
Claude Rouleau, ing.



Bombe Fix-it TURTLE WAX

Formulée spécialement pour surfaces métalliques. Lubrifie, empêche la rouille, chasse l'humidité. La bombe aérosol 8 onces.

1.39
Courant \$1.59



Epargnez!



Lave-auto

ZIP WAX TURTLE

les 2

.33

Cour. 26¢ ch.

Verser la moitié d'un flacon de 1 3/4 once dans un seau d'eau pour laver et polir en même temps!



TURTLE WAX! Nettoyeur de capitonnage

Mousse aux silicones désincrustant les souillures et laissant un apprêt protégeant le revêtement des taches et salissures. Excellents résultats sur le cuir, le plastique, le vinyle et les tissus. Aérosol de 14 onces.

.79

CIRE TURTLE SUPER HARD SHELL

Tout compris

1.65



Cire formule mousse. s'étend aisément et s'enlève sans effort. Donne un brillant éclatant et durable. Comprend éponge à application rapide. Nécessaire de 14 onces. Rajeunissez vite votre voiture!

SÉLECTION prise sur notre stock courant d'articles Turtle!



A. Nettoyeur toit vinyle Turtle

Mousse silicones, rénove et protège le vinyle, toit voitures, pontage bateaux. Aérosol 14 oz.

.89

B. Cire toit vinyle Turtle

Forme pellicule incolore protégeant toits et intérieurs. Bouchon étaleur. 7 oz.

2.39

C. Cire liquide Turtle pour toits

Cire incolore brillant sans frotage. Protège pendant des mois. 14 onces. Seulement

1.79

D. Nettoyeur de pneus Turtle

Aérosol à brosse incorporée pour enlever salissures et marques. Nettoie flancs blancs, tapis vinyle et caoutchouc. Formule silicones empêchant de jaunir, prévenant fissures. Aérosol 8 onces.

1.69

E. Poli à chrome Turtle

Décape rapidement la rouille sans abimer le métal et redonne aux chromes leur brillant. Forme une pellicule durable protectrice. En bidon de 8 onces à bouchon vissé. Exceptionnellement avantageux.

.77

F. Lave-auto Turtle Zip Wax

Cire tout en décapant les souillures. 20 onces suffisent pour 20 lavages. Brillant durable.

1.49

G. Cire Turtle auto-lustreuse

Étaler, rincer et essuyer pour obtenir sans frotter un fini éclatant et durable. 16 oz.

2.29

H. Cire Turtle super-éclat

Forme une armure hautement polie. Protège contre les intempéries, retient son éclat. 18 oz liq.

1.29

J. Cire auto Excalibur Turtle

Nettoie, protège et fait briller. 18 oz. avec tampon étaleur.

3.59

K. Pâte à polir Turtle

Formule grande efficacité pour nettoyer et cirer. Boîte 10 oz.

1.10

L. Cire en pâte Turtle

Donne en 30 minutes un brillant durable. Boîte de 8 onces.

1.79

M. Pâte à poncer Turtle

Fait disparaître souillures, taches, égratignures! 11 oz.

1.10

**3% D'ESCOMPTE
EN ARGENT
CANADIAN TIRE
SUR TOUT
ACHAT COMPTANT**



CANADIAN TIRE
MAGASIN ASSOCIÉ

QUEBEC
20 BOUL.
HAMEL
Tél.: 687-2111

opéré par P. Simard Inc.

QUEBEC
2575 BOUL.
STE-ANNE
Tél.: 687-2661

opéré par P. Simard Inc.

LEVIS
ROND-
POINT
Tél.: 837-0221

opéré par L. Robitaille Ltée

STE-FOY
1170 RTE
DE L'EGUSE
Tél.: 687-2711

opéré par P. Simard Inc.

Utilisez votre
**CARTE
DE CREDIT**
Canadian Tire



HEURES D'AFFAIRES: Lundi, mardi, mercredi, 9h. à 5h.30. Jeudi et vendredi, 9h. a.m. à 9h. p.m. Samedi, 8h.30 à 5h. (excepté les garages, ouverts à 8h.30 tous les jours).